

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE PROPAGATEUR

Volume IV,

15 Aout, 1893,

Numéro 12

BULLETIN

8 Août 1893

* * Les dépêches de Paris annoncent que les élections générales pour la Chambre des députés de France auront lieu le 20 août. Ces élections sont d'une immense importance car la lutte va se faire sur un terrain nouveau. Acceptant les conseils du Pape et suivant l'exemple des cardinaux et de l'épiscopat tout entier, la grande majorité des catholiques de France, conservateurs, royalistes, impérialistes et autres, ont accepté la république et ils vont combattre les sectaires sur leur propre terrain.

D'un côté seront les hommes d'ordre, ceux qui veulent le règne de la justice et d'une sage liberté, les hommes qui veulent réformer les lois d'éducation, protéger la religion et rendre à la France la place qu'elle doit occuper dans le monde.

De l'autre côté seront les laïcisateurs, les socialistes, les radicaux, les francs-maçons, les sectaires de toutes nuances et tous les hommes de désordre, ceux qui veulent déchristianiser la France et y faire régner l'impiété.

Le prochain scrutin nous dira dans quelques jours si le beau pays de France veut, pendant cinq autres années, être encore à la merci de ceux qui lui ont fait tant de mal et qui veulent, par leurs excès et leur tyrannie, lui faire oublier ses traditions.

Ces élections nous intéressent à un haut degré, nous, les français d'Amérique, et nous faisons des vœux ardents pour le triomphe des hommes d'ordre qui veulent régénérer notre mère-patrie. Puissent-ils chasser du pouvoir ceux qui en abusent tant au détriment du pays.

En parlant de ces élections le journal *La Croix* publie le petit article qui suit :

CE QUE NOUS DEMANDONS.

Nous demandons qu'aux prochaines élections tous les Français laissent de côté les querelles de partis, les vieilles rancunes, pour revenir aux sentiments de justice, et pour ne songer qu'aux intérêts matériels, moraux et religieux du pays.

Les francs-maçons ne seront pas contents.

A la porte les francs-maçons ! voilà assez longtemps qu'ils pêchent en eau trouble et qu'ils exploitent le pays.

Monsieur Odelin qui se présente dans le huitième arrondissement de Paris, (quartier de l'Europe Madeleine) a publié une profession de foi électorale qui indique parfaitement la voie que doivent suivre les électeurs qui veulent sincèrement le salut de leur patrie. M. Odelin est l'un de ces hommes d'ordre qui com-

battent constamment pour le triomphe des saines idées. Au conseil municipal de Paris il a été l'un des plus ardents champions de la réintégration des sœurs dans les hôpitaux. Malheureusement les dernières élections municipales lui ont été défavorables. Puisse-t-il être plus heureux dans les prochaines élections parlementaires.

J'extrais ce qui suit de sa profession de foi aux électeurs du VIII^e arrondissement :

La solution du problème électoral qui se pose aujourd'hui relève simplement de l'honneur et de la probité nationale.

Il s'agit de savoir si vous voulez ;

Conservé un régime qui n'a fonctionné jusqu'ici que pour protéger le vol, favoriser les tripotages et encourager les concussion ;

On substituer des citoyens désintéressés à les représentants qui n'utilisent leur mandat que pour la satisfaction de leurs appétits.

Il importe de décider :

Si la République issue de la volonté nationale restera la chose personnelle de sectaires qui l'exploitent et la déshonorent ;

Ou si la révision de la Constitution mettra le gouvernement dans l'obligation de respecter enfin les droits immuables de la famille et de la religion, qui sont la sauvegarde des intérêts sacrés de la patrie.

Il est nécessaire ;

De n'accorder confiance qu'à des ministères jaloux de leur dignité et dont l'unique ambition sera de combattre les abus ou les excès d'une politique arbitraire et démoralisatrice, franc-maçonnique et anti-nationale.

Il faut :

Que chaque élu soit un défenseur invincible des vieilles traditions qui ont fait de notre chère France le plus noble pays du droit, de l'honneur et de la liberté.

C'est dans cet ordre d'idées que, ce tant à de nombreuses sollicitations, je soumettrai ma candidature, lors des élections, à l'approbation de vos suffrages.

J. ODELIN, ancien conseiller municipal.

* *

* * La guerre qui était imminente entre la France et Siam n'aura pas lieu. Siam a reconnu les justes réclamations de son adversaire et y a fait droit.

Le sang ne coulera pas et la cause de la civilisation a fait un pas de plus.

L'Angleterre a eu le bon esprit cette fois, de ne pas intervenir et de ne pas envenimer, par une intervention intempestive, une chicane qui aurait pu avoir les plus fatals résultats.

Ce renouvellement ne peut manquer d'accroître le prestige de la France et d'augmenter son influence dans l'extrême Orient.

Le royaume de Siam, que ses démêlés avec la France vient de faire sortir de l'obscurité est situé dans l'Asie Méridionale, au sud du Tonkin et à l'ouest de l'Annam. Il a une population d'à peu près 7,000,000 d'habitants. Le bouddhisme est la principale religion et la polygamie y est pratiquée.

* *

* * Hier, le 7 août, a eu lieu à Washington l'ouverture de la session extraordinaire du congrès des Etats-Unis. La question de l'abrogation ou au moins de la modification de la loi *Sherman* concernant l'argent (*Sherman silver law*), est la cause principale de cette convocation du Congrès en session extraordinaire. C'est la

douzième fois, depuis l'établissement de la constitution fédérale des Etats-Unis, que le congrès est ainsi convoqué.

M. Charles F. Crisp, de la Georgie, a été élu président ou orateur de la Chambre des représentants. Il a eu 214 voix et son principal concurrent, M. Reed, en a eu 122.

M. Crisp est avocat et il est âgé de 48 ans. Il est né à Sheffield, en Angleterre, pendant un voyage que ses parents y firent. Il fut élevé aux Etats-Unis et il a fait ses études à Savannah et à Macon. Pendant la guerre de sécession il a fait partie de l'armée confédérée. En mai 1864 les fédéraux le firent prisonnier et ils l'inter-nèrent dans le fort Delaware où il demeura plus d'un an (1).

Les temps sont bien changés depuis la guerre de sécession puisque le proscrit d'alors est devenu le président d'un des corps législatifs du pays.

.

. Aux fêtes de juin dernier à Montréal le congrès national a adopté un projet de *fédération* des sociétés nationales. Cette nouvelle association porte le titre de

Alliance St Jean-Baptiste des sociétés nationales canadiennes-, ançaises du Canada

Le deuxième article du projet fait connaître le but de l'Alliance, le voici :

II. But.—Le but de l'Alliance est :

- 1o. De maintenir intactes nos institutions, notre langue et nos lois ;
- 2o. De réunir, sous ses drapeaux, tous les Canadiens-Français d'origine, le jour de la fête nationale ;
- 3o. D'obtenir pour la race française sa juste part d'influence en Amérique ;
- 4o. De veiller aux intérêts de nos nationaux réunis en une organisation puissante ;
- 5o. D'aider les groupes canadiens des Etats-Unis et du Canada à créer des missions, des écoles françaises, des sociétés nationales et de secours ;
- 6o. De faciliter le rapatriement de nos compatriotes émigrés, en les dirigeant dans les centres de colonisation les plus favorables, et en leur trouvant de l'emploi dans nos villes manufacturières ;
- 7o. De créer au siège de l'association une bibliothèque nationale ;
- 8o. D'élever des statues aux hommes distingués qui ont illustré notre histoire.

.

. Le 26 Juillet la paroisse de Varennes a célébré le deux centième anniversaire de son établissement. Pour cette célébration les Varennois ont devancé la date de l'établissement qui, d'après les registres aurait eu réellement lieu en décembre.

La date du 26 juillet a été ainsi choisie parce que c'est le jour de la fête de Ste-Anne la patronne de la paroisse.

A cette même date l'année dernière, la paroisse célébrait, avec des pompes magnifiques, le cinquantenaire du couronnement du tableau miraculeux de sa patronne (2).

La fête de l'année dernière a été très belle. Les préparatifs, pour

(1) J'emprunte ces détails au "Salem News" publié à Salem, Massachusetts.

(2) Voir le Propagateur du premier août 1892.

la fête de cette année étaient considérables, malheureusement la pluie qui tombait par torrents les a rendus inutiles. Les cérémonies qui ont eu lieu à l'église ont été très imposantes, mais il a été impossible de faire la grande procession projetée.

A cause de la pluie une grande partie des fêtes religieuses a été retranchée du programme. Elle a aussi nui considérablement aux fêtes civiles. Le soir, cependant, la population s'est réunie près du fleuve, en face de l'hôtel, et des orateurs, enfants de Varennes pour la plupart ont rappelé avec enthousiasme le souvenir des ancêtres et redit le passé glorieux de la paroisse.

Ces célébrations de centenaires et autres anniversaires d'événements remarquables ravivent les sentiments religieux et patriotiques. Ils font penser à ceux qui ont vécu aux lieux qui nous sont chers, à ceux qui dorment leur dernier sommeil à l'ombre de la croix du cimetière. Il nous rappellent les vertus de ceux qui nous ont précédés et ils nous font prendre la résolution de marcher sur leurs traces et de ne pas dégénérer.

ALBY

BIBLIOTHEQUE THEOLOGIQUE

DU XIX^e SIECLE

REDIGEE PAR LES PRINCIPAUX DOCTEURS DES UNIVERSITES CATHOLIQUES

La *Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle* est rédigée par des savants dont la plupart professent depuis longtemps dans les grandes Universités Catholiques sur les matières diverses qu'ils se sont chargés de traiter: nous pouvons donc affirmer sans crainte qu'elle réunit toutes les condues propres à lui conquérir les suffrages des plus exigeants.

Embrassant dans son programme toutes les "sciences" qu'on peut ranger sous le titre de théologie, la *Bibliothèque* devait, pour remplir dignement sa tâche, offrir ces deux qualités principales: être irréprochable dans la doctrine, et ne présenter, sur chaque partie de la science sacrée, que des travaux de première main, puisés directement aux sources originales.

Pour remplir ces conditions, sans lesquelles nulle entreprise de cette sorte ne peut aspirer à un succès durable, il fallait confier la rédaction de la *Bibliothèque* à des hommes qui joignissent à l'orthodoxie de la doctrine, attestée par de précédents travaux, l'autorité qui s'attache à une position éminente dans le haut enseignement. Aussi la critique des hommes du métier qui a essayé de s'exercer sur les pages rédigées jusqu'ici n'a-t-elle pu que rendre les témoignages les plus flatteurs à la science des auteurs et à l'exactitude de leur idées.

Rédigée après le concile du Vatican, la *Bibliothèque* devait, toutes les fois qu'il y avait lieu, prendre en considération toute spéciale les doctrines que le Concile a définies ou confirmées. les erreurs qu'il a flétries, elle devait aussi tenir compte des systèmes inventés par la sophistique contemporaine pour battre en brèche le surnaturel et le christianisme tout entier. On n'y trouve et n'y trouvera nul mélange de ces théories hasardées, de ces systèmes semi-rationalistes qui ont quelquefois jeté un discrédit sur des travaux qui, sans cela, n'eussent pas manqué de valeur.

(Voir la suite à la page 399)

DAVID

ROI, PSALMISTE, PROPHETE

AVEC UNE

INTRODUCTION SUR LA NOUVELLE CRITIQUE

Par Son Em. le CARDINAL MEIGNAN

ARCHEVEQUE DE TOURS

1 fort vol. in-8.....Prix : \$138

Cette étude sur la personne de David, ses œuvres et ses psaumes demeurerait, comme plusieurs autres études bibliques qui ne seront probablement jamais publiées, dans les cartons de notre cabinet de travail. Une publication récente, d'un caractère agressif contre nos traditions et absolument calomnieuse contre David, la fait sortir de son obscurité.

Si imparfaite qu'elle soit, elle nous a semblé répondre pour une part à des attaques qui seraient sans portée à une époque moins ignorante des titres de l'histoire sacrée à l'autorité et au respect. Dans les conditions et les dispositions d'esprit de nos contemporains, elle nous paraît avoir quelque utilité et même satisfaire à un besoin de l'apologétique chrétienne.

A la méthode hypothétique de M. Renan qui, dans son *Histoire du peuple d'Israël*, ouvrage d'apparence scientifique, a permis à l'écrivain de créer plus d'un roman correspondant à l'état d'une âme sceptique amie du paradoxe et de l'impiété, nous substituons la méthode historique.

Nous avons, dans un volume précédent, établi l'autorité du premier et du second livres des *Rois*, appelés *Livres de Samuel*. Nous avons démontré que ces livres, dus à l'inspiration du Saint-Esprit, avaient été composés d'après les archives royales, les mémoires, les annales de la maison de David et de Salomon, d'après les contemporains, à la manière, si l'on veut, des mémoires de Xénophon. Maintenant, sur ces bases solides, avec les documents officiels, nous élevons un monument d'une inébranlable fermeté, nous racontons la vie de David telle qu'elle a été : nous rassemblons comme en faisceau les rayons épars de cette vie, et nous en éclairons la figure du berger comme celle du capitaine, celle du poète chanteur comme celle du roi créateur et organisateur, celle du grand prince comme celle du grand prophète. Nous montrons le roi de Juda, après des épreuves inouïes, triomphant de ses ennemis, asseyant son trône dans une capitale fondée par lui, élevant un palais imposant, rétablissant et perfectionnant le culte mosaïque, préparant les matériaux du temple le plus illustre du vieux monde, organisant une armée, une cour et enfin un système presque complet d'institutions politiques, étonnant pour ces époques reculées, dix siècles avant Jésus-Christ, presque au temps des Grecs d'Homère.

Nous dégageons de tous ces événements et des tableaux dans lesquels ils s'encadrent, l'élément messianique. Nous montrons en David la figure du Christ méconnu, persécuté, fondateur de l'Eglise, auteur de la hiérarchie catholique, roi spirituel de tous les siècles et de toutes les nations.

Toutes les prophéties futures ont un point de départ dans les psaumes de David, quand elles ne s'y trouvent pas en germe ou formellement. C'est le plus riche et le plus abondant des prophètes.

Nous nous proposons, nous aussi, d'éclairer un problème que la critique négative aborde sans le résoudre et que nos contemporains posent en ces termes : comment et pourquoi le christianisme est-il sorti du judaïsme ? comment le monothéisme juif est-il devenu la religion de l'Evangile et l'un des grands facteurs moraux de la civilisation ?

Nous n'avons pu, dans ces volumes, épuiser l'élément messianique. Nous n'avons guère fait que montrer où le chrétien doit le chercher. Nous avons voulu l'initier aux études solitaires qui ont été la consolation de notre vie. Nous n'avons ici qu'un faible mérite ; nos guides ont été nos pères dans la foi, les apôtres, les Pères de l'Eglise, et tous les commentateurs chrétiens. Nous n'avons point craint d'aller chercher jusque chez les protestants allemands ce qu'ils ont conservé de l'antique tradition catholique, chez les Hengstenberg, les Delitsch, et chez ceux qui comme M. Bohl ont rédigé de précieux résumés, Nous n'avons fait qu'ajouter à leurs pensées et à leurs paroles ce qui, dans la phase que nous traversons, peut le faire comprendre et rendre leurs travaux plus utiles. Dans l'immense et inépuisable trésor du Père de famille, il y a, comme nous l'apprend Jésus-Christ, ce que l'on peut toujours appeler l'Ancien et le Nouveau, *nova et vetera*, des choses anciennes par le fond, nouvelles par les considérations et la forme ; c'est pour cela que nous avons exposé la vie et les œuvres de David à plus d'un égard autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici : *non nova, sed nove*. C'est pour cela qu'aux témoignages des commentateurs les plus anciens, nous avons ajouté ceux des plus récents.

Puisse le Seigneur bénir, au déclin de notre vie, ce fruit tardif, mûri par la réflexion et les études ! Qu'il soit une nourriture pour le lecteur sincère et avide de vérité ; qu'il soit, avec les volumes qui l'ont précédé, une œuvre de quelque poids dans la balance où sont pesées les œuvres, de manière à incliner en notre faveur les jugements définitifs de Dieu, qui ne peuvent plus tarder beaucoup pour nous.

LES EVANGILES ET LA CRITIQUE

AU XIX^e SIECLE

Par Son Em. le Cardinal Meignan

archevêque de Tours

1 vol in-8.....\$1.50

SALOMON

SON REGNE — SES ECRITS

PAR

SON ÉM. LE CARDINAL MEIGNAN

ARCHEVÊQUE DE TOURS

1 fort vol. in-8..... Prix : \$1.88.

Nous allons raconter les actes et interpréter les écrits d'un grand roi et d'un grand sage.

Sur un théâtre plus étroit, Salomon fut en Orient, au point de vue du renom, dix siècles avant Jésus-Christ, ce qu'eût été Charlemagne pour l'Europe, si Charlemagne avait tenu une plume comme il tenait une épée.

Salomon fut un glorieux monarque doublé d'un savant, d'un philosophe, d'un poète.

Son histoire révèle l'idéal du *Sage* au sens antique du mot.

Le mot *Sagesse*, presque synonyme autrefois du mot science, quoique d'une signification plus étendue, renfermait l'idée de la plus haute perfection morale à laquelle l'humanité peut s'élever par les œuvres de l'intelligence, du courage et de la vertu, à la fois dans le domaine religieux et dans la sphère profane.

Le règne de Salomon nous révèle une civilisation déjà avancée, quand l'Europe tout entière était encore horriblement barbare. L'état politique de la Palestine à cette époque a, pour l'historien, l'intérêt que lui offrirait l'histoire de Mycènes, de Phthie, d'Ithaque et de Troie, au temps d'Agamemnon, d'Achille et d'Ulysse, si des documents authentiques, dépouillés des fables et de la mythologie d'Homère, étaient, par une fortune qu'on ne peut attendre, livrés à la lumière. Ce serait un tableau curieux de mœurs à peu près inconnues, barbares encore, et, nous n'en pouvons douter, bien au-dessous de l'état social d'Israël. Il serait digne d'un homme sérieux de se rendre compte des différences de civilisation, à une même époque, de peuples également intelligents. Ce que nous savons de la Syrie et de sa religion la place bien au dessous d'Israël au point de vue des mœurs. De son côté l'Égypte était livrée à des multiples et puérides superstitions.

Mais pourquoi Israël était-il si supérieur à tous égards aux royaumes qui l'entouraient comme une ceinture ? La raison du phénomène git dans une intervention divine manifestée principalement dans la loi du Sinaï. La Providence avait aussi ménagé à Israël un berceau et une école de civilisation dans le grand royaume égyptien, moyen dont Dieu se servit pour avancer le peuple choisi dans les arts et dans les principes de la vie civile et profane. A ceux qui n'ont point étudié la Bible (et qui l'étudie aujourd'hui ?) nous ferons toucher du doigt le fait de la supériorité d'Israël, si nous avons réussi à l'exposer suivant nos désirs. Dieu s'y montrera comme à découvert.

Parallèlement à l'étude du règne de Salomon, nous étudions ses écrits.

Pour faire juger de l'importance et de l'intérêt de ce qui nous reste, à l'état fragmentaire, des écrits salomoniens, il suffit de citer leurs titres et d'en dire la signification.

Le *Kohleth* est la considération de l'homme selon la nature ; son titre explicatif serait pour nous :

L'HOMME ET LA NATURE

Les *Proverbes*, qui contiennent les révélations de la Sagesse personnifiée, considérée comme hypostase divine, auraient pour titre explicatif :

L'HOMME ET LA RÉVÉLATION DE LA SAGESSE DIVINE

Enfin le *Cantique des cantiques* s'appellerait :

CHANT DE L'AMOUR RÉCIPROQUE DE DIEU ET DE LA CRÉATURE HUMAINE

Salomon, quand il était puissant et glorieux, quand les peuples et les monarques prêtaient une attention curieuse et intéressée à ses paroles et à ses écrits, Salomon, inspiré de Dieu, a peint avec les lumières de l'expérience :

1° L'humanité ignorante, faible et misérable par nature, et livrée à ses propres forces ;

2° L'humanité éclairée et consolée par les révélations et avec les secours de la Sagesse divine ;

3° L'humanité vivifiée et transformée par l'amour divin.

Au point de vue où nous nous plaçons pour considérer l'histoire, Salomon fut un grand prophète de l'Évangile, et, dans l'Ancien Testament, une illustre figure du Messie.

Notre but a été, au moyen de l'étude et des recherches, de dégager la vérité religieuse diluée parfois dans les expositions confuses de ses meilleurs amis, ou défigurée par ceux qui la méconnaissent systématiquement.

En ce temps d'ébranlement des croyances, il importe que tout chrétien, chacun suivant son intelligence, son instruction et ses besoins, se rende compte à lui-même de la raison de sa foi et soit en état de la défendre et de la justifier, ne serait-ce qu'à ses propres yeux, quand on l'attaque.

Quelle est la raison du christianisme ? Voilà la redoutable question du jour. Les uns, pour y répondre, invoquent justement les bienfaits, les services, les progrès dus à l'Évangile dans le passé et tout ce que le monde peut attendre encore de son inépuisable fécondité. Les autres mettent en lumière la vie merveilleuse, la mort et la résurrection du Christ ; d'autres enfin, l'excellence de sa doctrine.

Quant à nous, nous cherchons dans l'Ancien Testament ce qui a principalement préparé, annoncé, figuré et prophétisé Jésus et son règne dans le monde et dans l'histoire. Dieu seul peut agir de la sorte sur tous les points de l'espace et du temps.

Nous suivons pas à pas cette divine préparation dans la Bible, et, en chemin faisant, nous montrons à ceux de nos contemporains qui seraient émus par les systèmes d'apparence scientifique que qu'on nous oppose, combien fermes et solides sont les fondements sur lesquels repose la doctrine qui affirme l'origine divine du christianisme.

Ce travail a occupé la principale partie de nos heures de solitude. Il a soutenu notre foi et enchanté notre vie. Notre ambition a été d'associer nos frères à nos études consolantes et fortifiantes. La Bible a d'incomparables attraits. L'archéologie, l'esthétique, la philosophie, le vrai comme le beau, s'y donnent la main, comme le chœur des Grâces au panthéon de la Grèce.

Nous avons déjà parcouru une longue route. Après avoir interrogé les échos des vieux âges, depuis l'Éden jusqu'à Moïse, depuis Moïse jusqu'au temps de Samuel, nous avons rencontré David, son règne qu'Israël n'oubliera jamais, et ses Psaumes, ces hymnes immortels de consolation et d'espérance.

Aujourd'hui nous voudrions apprécier à leur valeur les actes et les écrits de Salomon. Nous rapprochons, par deux publications qui se succèdent à peu d'intervalle, les deux grands astres, ou, pour nous servir des termes génésiaques, les deux grands luminaires du ciel israélite : David et Salomon. Salomon achève et couronne l'œuvre de David, comme David a préparé l'œuvre de Salomon.

Cette étude perdra beaucoup de son intérêt pour les lecteurs qui seraient étrangers aux préparations messianiques antérieures à David et à Salomon, et qui ne nous auraient pas suivi dans nos études de la Bible depuis l'Éden jusqu'à David. Puis-ent-ils avoir le courage d'y entrer résolument ! Sans cela ils ne comprendront pas les origines messianiques remontant au berceau de l'humanité déchue. Ils ressembleront à un géographe connaissant le Nil des grands cataractes, mais ignorant ses sources.

Deux grands objets résument la présente étude de Salomon : son règne et ses écrits. Dans l'exposition des actes, l'historien reconnaîtra un grand roi ; les théologiens, une grande figure et un grand prophète du Christ. Dans l'exposition des écrits, on admirera un profond et étonnant moraliste, et le plus grand, le plus sobre et le plus chaste des poètes de l'Orient.

L'Écclésiaste fait désirer tout ce que les Proverbes annoncent, figurent et prédisent, à savoir, le règne du Messie-Sagesse. Le Cantique des cantiques est l'épithalame de l'union de cette Sagesse avec le monde humain.

Nous donnerons à l'Écclésiaste toute l'attention que comporte l'abus qu'on en a fait. On sera édifié sur la valeur des rapprochements du Kohéleth avec les écrits de Schopenhauer, de Hartmann, de Spencer, et de tous les pessimistes et nihilistes.

Le livre que nous publions vient à son heure. Le scepticisme et les doctrines nihilistes laissent échapper leurs désespoirs, comme d'âcres senteurs, au sein d'une société qui se sent mourir. On a prétendu que l'Écclésiaste a le premier jeté dans le monde la note

de la désespérance, et que Salomon est l'un des pères du nihilisme. Nous verrons ce qu'il en est.

Les chrétiens de nos jours connaissent très peu de Salomon. Ils savent qu'il a construit un temple superbe à Jérusalem ; qu'il a été un roi magnifique. Ils ont sans doute entendu parler de sa sagesse, se révélant dans le fameux jugement des deux femmes qui se prétendaient mères du même enfant. Aujourd'hui, quand il arrive qu'on parle de Salomon, c'est trop souvent pour rappeler un exemple mémorable de l'amour du luxe et des femmes.

Ce qui occupe le plus est précisément ce qui est le moins digne de l'histoire. Les fautes de Salomon se trouvent toutes renfermées dans les dernières années de sa vie, au moment où sa mission divine était finie. Salomon avait alors fait et accompli son œuvre ; il avait élevé la gloire de son peuple de manière à figurer, pendant plus de trente ans, la gloire éternelle de l'Église ;

Il avait écrit tous les livres qui se rattachent à l'œuvre messianique, y compris l'Ecclésiaste, livre inspiré par Dieu, et non par les cruelles expériences du luxe et des plaisirs.

Pour nous, les fautes de Salomon sont un hors-d'œuvre. Nous aurions pu clore sa vie au moment où sa mission de prophète du Christ était terminée. Nous ne l'avons pas fait, dans le seul but de ne pas omettre un fait qui, dans l'ordre de la Providence, est un solennel avertissement et une leçon que Dieu, dans la sainte Bible a voulu donner au monde pour toute la suite des temps : à savoir, que l'homme, quels que soient ses antécédents, ses vertus, ses mérites, son état et son âge, ne doit jamais un seul instant oublier la pratique de deux indispensables vertus gardiennes de toutes les autres : la défiance de soi-même et la vigilance.

PROPHÉTIES MESSIANIQUES

PROPHÉTIES CONTENUES DANS LES DEUX PREMIERS LIVRES DES ROIS
 AVEC UNE INTRODUCTION SUR LES TYPES OU FIGURES DE LA BIBLE

Par Son Em. le Cardinal **MEIGNAN**
 archevêque de Tours

1 vol. in-8.....\$1.50

LE MONDE et L'HOMME PRIMITIF

SELON LA BIBLE

Par Son Em. le Cardinal **MEIGNAN**
 archevêque de Tours

1 vol. in-8.....\$1.50

LES PROPHETES D'ISRAEL

ET

LE MESSIE

DEPUIS SALOMON JUSQU'A DANIEL

PAR SON ÉM. LE CARDINAL MEIGNAN

ARCHEVÊQUE DE TOURS

1 fort vol. in-8.....Prix : \$1.88

LE ROYAUME MESSIANIQUE

L'histoire nous montre qu'à toutes les époques l'humanité, mal à l'aise dans les conditions ingrates où elle se meut, regarde au delà du présent et aspire à un bonheur idéal qu'elle attend toujours. Plus la conscience prend possession d'elle-même, plus l'homme se convainc, sa vie fût-elle en apparence agréable et facile, qu'il est enchaîné sur la terre, assujéti à des besoins, à des infirmités, à des craintes, à des ennuis contre lesquels sa destinée est de réagir sans fin ni trêve. Il aspire à l'affranchissement de ses misères, il ne se sent pas heureux et veut le devenir ; il rêve un idéal.

C'est le même sentiment de besoins non satisfaits qui pousse les nations à rechercher sans cesse les moyens d'accroître leur puissance, d'élever leur gloire, d'améliorer leurs institutions, en un mot, de réaliser l'idéal qui répond le mieux à leurs désirs du moment. Car cet idéal varie dans son objet. La politique nous en offre le témoignage. Notre siècle a vu flotter les esprits entre les institutions monarchiques, dictatoriales et démocratiques.

Les prophètes de Jéhovah, organes et guides souverains d'un peuple singulier, obéissaient à des inspirations plus hautes que celles des autres nations. Non seulement leur idéal ne varie pas, mais il apparaît incomparablement plus noble et plus élevé : c'est le règne de Dieu sur l'humanité régénérée, le règne messianique.

La Bible nous montre en effet les prophètes incessamment occupés, au milieu des péripéties de leur propre sort et du sort de leur pays, à préparer la réalisation d'une félicité qu'ils ont appelée le règne de Jéhovah, le règne de Dieu. L'honneur des Voyants d'Israël est de l'avoir annoncée, prédite et définie dans une lumière croissante, en même temps qu'ils travaillaient, sans se rebuter jamais, à son avènement.

Il convient, au début de ce livre, d'exposer, d'après les saintes Écritures, ce qu'il faut entendre par le règne messianique, thème ordinaire, terme dernier des prophéties, et de se faire une idée nette des divers aspects sous lesquels la Bible le considère. Elle nous représente le règne de Dieu à trois états : à savoir, dans sa préparation, dans son commencement et dans sa consommation. Les prophètes ont préparé le règne de Dieu ; le Sauveur Jésus, par son œuvre rédemptrice, l'a inauguré sur la terre. Il en réalisera la consommation dans les hauteurs paradisiaques.

Ce volume est consacré presque exclusivement à raconter la préparation du règne de Dieu dans l'Ancien Testament. Cependant, à travers les voiles des prophéties, nous pourrions l'entrevoir dans ses commencements ici-bas, et dans sa consommation au ciel. L'ère prophétique n'est guère qu'un long et progressif acheminement vers le christianisme. La foi au Dieu unique s'affermi de plus en plus; l'espérance de la réalisation des promesses messianiques se fait plus vive; la vertu de religion tend à se dégager d'un vain formalisme et descend de plus en plus dans la conscience. Les voies au règne du Dieu esprit et vérité se dessinent et se rectifient. Nous allons cheminer au sein des ombres de l'ancienne loi; mais des éclaircies magnifiques nous laisseront apercevoir, avec l'avènement du règne initial du Messie sur la terre, le règne du Christ couronné et triomphant au milieu de ses élus.

Nous justifierons cette conception du règne de Dieu par les considérations suivantes.

I

Le royaume de Dieu à l'état de préparation et de promesse en Israël offre le caractère d'une séculaire incubation. L'Évangile est l'œuvre de Dieu, et, sans doute, son auteur eût pu le révéler soudain dans toute sa beauté communicative et triomphante; mais la Providence prépare ordinairement de loin ses œuvres. Leur préparation régulière et progressive, leur durée dans le temps et leur extension dans l'espace, malgré tout ce que l'homme a pu leur opposer, est le signe incommunicable de leur divine origine. La création d'un soleil, d'une planète, la transformation de la nébuleuse devenant astre, suppose, disent les astronomes, une élaboration qui a duré des siècles nombreux. Il en a été ainsi du règne de Dieu fondé par le Christ. Le peuple juif fut chargé pendant plus de quatorze siècles de conserver, avec le monothéisme, le dépôt des révélations faites aux patriarches et à Moïse. Ces révélations, successivement accrues par celles des prophéties, étaient comme le noyau d'un astre qui devait un jour être l'Évangile. La théodicée patriarcale et mosaïque est devenue la théodicée chrétienne. La croyance en un Dieu unique et parfait, sur laquelle Jésus et les apôtres devaient édifier leur enseignement, avait été miraculeusement sauvée en Judée. On sait combien le monothéisme coûta de combats et de peines aux prophètes, qui pendant plus de quatre cents ans luttèrent pour sa cause au milieu d'Israël. Jésus et les apôtres n'eurent qu'à reprendre l'œuvre dogmatique commencée et à lui donner son couronnement.

On peut dire la même chose de la morale juive: le Décalogue avait dès longtemps été publié en Israël quand Jésus y ajouta les huit béatitudes. Le culte de l'Église n'est que la réalité vivante substituée à la figure morte. Le tabernacle, le temple, les sacrifices sanglants, les pains de proposition, les parfums, etc. etc., ont figuré nos temples, nos sacrifices eucharistiques et nos rites sacrés. Si l'on compare dans leurs grandes lignes les institutions chrétiennes aux institutions mosaïques, on en saisit aisément les

rappports. La grande hiérarchie catholique ressemble au sacerdoce d'Aaron et à la hiérarchie lévitique. La nation juive constituée en théocratie avait été façonnée par Dieu pour figurer l'Église et travailler efficacement à la préparation de son règne : *Notre nation*, avait dit Moïse, sera un royaume sacerdotal, et vous serez un peuple voué au Très-Haut. Tel fut en effet le peuple juif par destination et vocation, quelles qu'aient été ses inconstances et ses infidélités. L'œuvre que les prophètes accomplirent en Israël est-elle autre chose qu'une longue préparation du règne de Dieu ? Rappeler Israël à sa vocation et à sa destinée, placer sans cesse devant les yeux d'un peuple léger et séduit par des visées ambitieuses, l'idéal du règne de Dieu, peindre par des traits de plus en plus arrêtés et avec des couleurs de plus en plus saisissantes l'avènement d'un Messie, d'un roi, d'un David sauveur d'Israël et de tous les peuples : telle fut la mission des prophètes. Ils étaient les hérauts et les porteurs de l'idée messianique au milieu d'une théocratie qui, pendant des siècles, inconsciemment peut être, fit de longs et vains efforts pour échapper à ses destinées privilégiées et consommer son suicide.

Enfin, de même que nous avons vu, dans le précédent volume, les prophètes préparer le règne de Dieu en débarrassant les esprits des idées polythéistes qui les encombraient et en leur substituant l'idée d'un Dieu unique, ainsi les verrons-nous, dans le présent ouvrage, affermir dans les âmes la foi au Messie. Ils esquissèrent ses traits, et ils ne cessèrent de publier les bénédictions de son règne régénérateur. Par là ils disposeront les cœurs à accepter un jour les vérités chrétiennes, les vertus qu'elles commandent et les joies qu'elles procurent. Pendant que les grandes nations prenaient contact, se pénétraient, s'identifiaient par la conquête ; pendant qu'elles préparaient l'unité romaine, si favorable à la diffusion de l'Évangile, les prophètes disposaient les esprits à recevoir la bonne nouvelle du règne de Dieu, que les apôtres devaient annoncer.

Il faut dire que les paroles des prophètes eurent, surtout au commencement, un caractère assez vague, qui donnaient facilité aux Israélites d'y mêler de bonne foi leurs rêves humains. Ils se représentèrent pendant des siècles le règne de Dieu sous la fausse image d'un règne temporel. Après les Machabées, surtout lorsque les Romains eurent pris pied dans la Palestine, ils détournèrent le sens spirituel et moral des saintes Écritures, et plus que jamais ils s'attachèrent à l'idée d'un libérateur suscité par Dieu sans doute, d'un Messie issu de la famille de David, mais ayant surtout pour mission de chasser l'étranger et de rétablir un royaume temporel. Plus les temps devenaient difficiles et le joug païen intolérable, plus les Juifs s'attachaient à leurs rêves terrestres. Ils ne pensaient guère à une restauration morale et se préoccupaient beaucoup d'une restauration politique.

La grande majorité des Juifs, pleine de haine contre les oppresseurs, caressait l'espoir d'une revanche et d'une vengeance. Le Messie se mettrait à leur tête, chasserait les Romains, pousserait

au loin ses conquêtes. Alors il ramènerait les Juifs dispersés au milieu du royaume de David, très glorieux et très puissant. Ce royaume devait durer éternellement, et ceux qui en feraient partie devaient jouir d'un bonheur terrestre inaltérable. Beaucoup pensaient que le titre d'enfant d'Abraham et l'attachement aux formes rituelles de la religion étaient une condition suffisante pour être admis dans ce royaume.

Ils étaient en minorité les Israélites pieux attendant un Messie qui purifierait les mœurs, réconcilierait le peuple avec Dieu, l'affranchirait du péché et étendrait au loin le culte et l'adoration de Jéhovah. Mais les uns et les autres s'entendaient en ceci qu'ils espéraient le Messie, le salut d'Israël. On avait même essayé de déterminer les signes précurseurs de sa venue : Elie descendrait du ciel ; Jérémie ou Moïse sortirait du tombeau pour lui préparer la voie.

Il était réservé au Christ et aux apôtres de détruire cette fausse conception du règne de Dieu.

II

L'Église fondée par Jésus Christ est ici-bas le royaume de Dieu à l'état initial.

A l'arrivée du Messie s'ouvre une ère nouvelle. Jean-Baptiste marquait la limite entre les temps anciens et les temps nouveaux ; jusqu'à lui s'étendent la loi et les prophètes, c'est-à-dire la préparation du règne de Dieu. Non seulement par ses paroles, mais aussi par ses œuvres, Jésus-Christ fait comprendre que les temps messianiques sont arrivés : " Si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, c'est donc, dit-il aux pharisiens incrédules, que son règne est arrivé. " Il a déjà répondu par le même argument aux questions de Jean, prisonnier d'Hérode. A ceux qui attendaient des signes autres que les miracles de Jésus, ses œuvres et sa prédication, il déclare que le royaume de Dieu est d'un ordre spirituel, ayant pour fin la conquête des âmes ; qu'il ne viendra pas avec les signes extérieurs que les Juifs attendent, de sorte qu'on puisse dire : Il est ici, il est là ; " car voici, le royaume de Dieu est au milieu de vous. "

Le royaume messianique, avec son caractère de régénération spirituelle et intérieure, se montre à chaque page de nos Évangiles. La première parole de Jésus est un appel à l'amendement, à la conversion. Son but est d'exercer une action morale sur les hommes. Ce but apparaît surtout dans le sermon de la montagne, cette grande charte de son royaume. Quand le Christ refuse de servir d'arbitre entre deux frères, dans une question de partage, il donne à entendre que sa venue ne peut rien avoir de commun avec des intérêts tout mondains. L'enseignement de Jésus, particulièrement les nombreux passages qui opposent l'Évangile à la loi, ceux qui établissent la différence radicale entre sa doctrine et celle des pharisiens, prouvent péremptoirement que rien n'était plus loin de la pensée du Sauveur que l'établissement d'un royaume tel que le rêvaient ses contemporains.

Le second caractère distinctif du royaume fondé par Jésus est l'universalité. Il doit embrasser l'humanité entière, sans acception de peuples et de races. Par le fait même que ce royaume est un royaume tout spirituel, les distinctions nationales devaient disparaître : " Il en viendra d'Orient et d'Occident, dit Jésus, qui prendront place à la table du royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob. " Quand le Fils de l'homme viendra pour le jugement, dit-il ailleurs, il trouvera des brebis fidèles dans toutes les nations : " Quiconque fait la volonté de mon Père céleste est mon père, et ma sœur, et ma mère. " Son Evangile doit être prêché dans le monde entier ; il en donne l'ordre formel à ses disciples avant de les quitter. Il annonce aux Juifs que le royaume de Dieu s'étendra au delà des limites de leur pays ; qu'ils n'auront d'autre privilège que celui d'avoir reçu les premiers la bonne nouvelle ; d'ailleurs, ils s'en sont montrés si peu dignes, que ce royaume leur sera enlevé et sera donné à d'autres nations mieux disposées à le recevoir. Si le Christ a recommandé un jour aux apôtres de s'occuper uniquement des brebis perdues d'Israël, sa parole n'avait qu'une portée temporaire : il fallait avant tout commencer par ceux que l'éducation religieuse rendait plus aptes à comprendre l'accomplissement des prophéties.

Le développement du royaume spirituel et universel du Messie ne sera pas subit. Jésus le compare à celui d'un grain de blé ou d'un grain de sénévé. L'action de l'Evangile dans le monde sera comme celle du levain, qui, déposé dans la pâte, la fait fermenter tout entière.

Le royaume de Dieu commence et se développe dans chacun individuellement. Quiconque a reçu dans son cœur la bonne nouvelle, commence dès lors à établir le royaume en lui-même. Les progrès du royaume sont liés à la conversion des cœurs. S'établira-t-il jamais complètement dans chaque individu et chez tous les membres de la famille humaine ? Il est certain qu'en plaçant sur nos lèvres cette prière qui sera celle de tous les siècles : " Que votre regne arrive, " Jésus nous laisse entendre que la réalisation parfaite du royaume sera une espérance, un désir, non un fait ici-bas. Tous ceux qui entrent dans la salle du festin ne sont pas revêtus de l'habit de fête. Il y aura de l'ivraie mêlée au bon grain jusqu'au temps de la moisson. Cependant tous les hommes n'en sont pas moins appelés à faire partie du royaume.

La nature toute spirituelle du royaume de Dieu, son universalité, montrent combien ce royaume, quant à sa discipline, doit différer de celui qu'attendaient les Juifs. Le baptême est la seule prescription rituelle imposée par Jésus à ceux qui veulent faire partie du royaume : " En vérité, dit-il à Nicodème, personne ne peut voir le royaume s'il ne naît de nouveau. Si un homme ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. "

Les autres conditions sont de l'ordre purement moral. La première parole de Jésus est un appel à l'amendement : *metanoeite*. A l'amour égoïste des biens terrestres, il faut substituer l'amour

de Dieu : aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa pensée, c'est là le plus grand commandement. L'amour de Dieu implique nécessairement l'amour du prochain, car on ne peut aimer Dieu sans aimer tous ceux qu'il a faits à son image. Le prochain, pour le Juif, n'était que le Juif ; aux yeux de Jésus et de ses disciples, c'est tout homme et particulièrement les malheureux. Cet amour suppose l'absence de toute haine, de toute animosité et de toute égoïsme. Il consiste dans un pardon sans restriction, et en toute occasion, des offenses reçues. Le cœur de l'homme doit être large et indulgent comme le cœur de Dieu : "Et vous, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait." Les œuvres de charité, de solidarité, sont le trait caractéristique de l'Évangile.

Un autre commandement est la pratique de l'humilité. Cette vertu est propre au disciple de Jésus. Elle présuppose la conscience de notre misère morale et l'absence de toute prétention à un mérite personnel exclusif de la grâce. Jésus attache à l'humilité une importance capitale, Il déclare formellement à ses disciples, encore enclins au fol orgueil, que ce vice leur fermera inévitablement les portes du royaume. Ceux qu'on accable d'opprobres et qui se méprisent eux-mêmes, les publicains et les prostituées, y entreront plus facilement que les pharisiens, si sûrs de leur vertu.

L'amour de Dieu implique encore et nécessairement le détachement des biens de la terre ; les intérêts de ce monde éloignent aisément l'homme de Dieu et lui peuvent fermer l'entrée du royaume. Celui qui veut suivre Jésus doit subalterner ces biens ; il doit avoir un esprit d'abnégation à toute épreuve, être capable des plus grands sacrifices, avoir le courage, suivant l'expression énergique du Maître, de se couper la main ou le pied, de s'arracher un œil, de quitter les douceurs de la vie de famille ; en un mot, il doit savoir subordonner les affections les plus légitimes à cette perle de grand prix, à ce trésor incomparable, au bien suprême : le royaume de Dieu.

La conversion, l'amour de Dieu, le mépris des richesses supposent la foi et en sont les fruits. La foi est la condition générale d'entrée dans le royaume de Dieu. Jésus ne dit pas seulement : "Amendez vous ;" il ajoute : "Et croyez." Cette foi se manifeste par une confiance illimitée, d'abord en Dieu, et par suite en Jésus son envoyé, et en sa puissance infinie. Elle communique à l'homme cette force morale qui le rend capable de renverser tous les obstacles et, comme dit l'Évangile, de transporter les montagnes. Elle l'affranchit de toute peur, même au milieu des éléments en fureur menaçant de l'engloutir.

La conversion, l'amour, la foi établissent entre le Père céleste, Jésus et les hommes, un lien intime, une communion étroite, indépendante de tout lien extérieur, s'élevant au dessus de toutes les barrières. La communion des saints est le lien qui unit tous les fidèles de l'Église, tous ceux qui sont entrés dans le royaume de Dieu. A ceux qui font partie de ce royaume, les biens supérieurs tombent en partage : le pardon des péchés, le salut, la vie divine, la paix ici-bas et les joies de la vie future.

Tel est le royaume de Dieu initial, progressif, toujours imparfait sur la terre. Le royaume à l'état de perfection, c'est le ciel.

III

Le royaume de Dieu est unique, mais, d'après les prophètes, il doit être considéré à deux états. Chez Jésus et les prophètes, c'est le même royaume, évoluant vers une perfection toujours plus grande, vers une lumière de plus en plus éclatante : *de claritate in claritatem*.

Dans l'Évangile, les deux états apparaissent manifestement ; mais ce sont des états d'un même royaume. Jésus appelle indifféremment royaume de Dieu l'Église militante et l'Église triomphante.

Le Nouveau Testament abonde en traits de toute sorte relatifs au règne de Dieu considéré à l'état initial sur la terre ; mais il n'en est pas ainsi du règne final dans sa complète réalisation. Les théologiens, et en particulier saint Thomas, ont admirablement développé les conséquences des rares données que la révélation nous fournit sur l'état paradisiaque. Nous nous contentons de renvoyer le lecteur aux enseignements des Docteurs, en particulier à ceux de saint Thomas, aux commentaires de l'Apocalypse et des visions de saint Paul. Rappelons seulement deux textes, l'un de saint Paul et l'autre de l'Apocalypse. "Toutes choses seront assujetties au Christ, qui se sera lui-même assujetti à Dieu le Père, afin que Dieu soit tout en tous." Alors, dit l'apôtre saint Jean dans l'Apocalypse, le mal sera enchaîné, Satan sera jeté dans l'abîme. Ce sera un ciel nouveau et une terre nouvelle ; il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni affliction : le premier état sera passé. Tout sera accompli par le Verbe, l'Alpha et l'Oméga le commencement et la fin.

Montrer, en évoquant le témoignage des prophètes depuis Salomon, la préparation du règne messianique dans l'ancienne loi, sa période initiale réalisée par Jésus, et enfin sa consommation dans les triomphes paradisiaques, tel est le but de cet ouvrage.

L'histoire du règne de Dieu embrasse l'histoire universelle de la religion sur la terre. Les prophètes l'ont esquissée ; Dieu leur a fait entrevoir, dans des visions sublimes, toute la suite des destinées humaines. Si nous réussissons à bien exposer les prophéties messianiques depuis Salomon jusqu'à Daniel, nous aurons mis en lumière les jalons divins qui tracent les voies d'épreuve et de salut par où l'humanité monte de la terre au ciel.

Lecteurs noblement curieux, avides de progrès et de vérité, voulez-vous mettre fin au scepticisme douloureux qui énerve aujourd'hui les meilleurs esprits, suivez le conseil de Jésus ; dans la sincérité de votre cœur inquiet et malade, priez et dites : "Seigneur, faites que je voie." Et comme autrefois le Maître vous répondra : *Scrutamini Scripturas*.

PARTIE LEGALE

Rédacteur : **ALBY**

PROMESSE DE MARIAGE

Une cause bien singulière, vu les circonstances, est actuellement pendante devant les tribunaux de l'état de New-York. C'est une action en dommages pour violation de promesse de mariage, *breach of promise*, intentée par une femme nommée Ella Keegan contre le millionnaire Russell Sage.

La demanderesse, désirant sans doute se faire des rentes pour ses vieux jours, réclame la bagatelle de cent mille piastres, (100.000.00). Elle veut rogner les millions de son ancien amoureux. Ce qui rend cette affaire plus intéressante c'est que l'offense dont se plaint la demoiselle Keegan est très ancienne. Elle date de 25 ans. Comme on le voit la demanderesse a pris son temps.

Les lois ne fixent pas de prescription spéciale pour des cas de cette nature, et les avocats de la demanderesse prétendent que la cause doit être jugée par les dispositions concernant la prescription la plus longue.

J'ignore quelle est la plus longue prescription des actions personnelles dans l'état de New-York. Dans la province de Québec elle est de 30 ans. Ainsi, si la doctrine des avocats de la demanderesse était admise dans nos tribunaux, les actions en dommages pour violation de promesses de mariage ne seraient prescrites que par 30 ans.

PENSION

QUESTION. — J'arrive de C..... où j'ai logé à l'hôtel X moyennant deux piastres par jour. J'ai pris une chambre à neuf heures du soir mardi et j'ai quitté l'hôtel vendredi avant midi. Malgré toutes mes protestations, le commis m'a fait payer six piastres, prix de trois jours de pension. Je ne lui offrais que cinq piastres pour la pension de deux jours et demi.

Avait-il le droit d'exiger six piastres ? En matière de pension aux hôtels une fraction de jour doit-elle compter pour le jour entier ?

Un marchand

RÉPONSE. — Vous étiez parfaitement dans votre droit en offrant ce que vous avez offert. Le commis vous a extorqué une piastre. Il n'avait droit de charger que deux jours et demi.

En matière de pension aux hôtels une fraction de jour ne doit réellement compter que pour une fraction et non pour un jour entier. On paye ce qu'on a eu et pas plus. Il ne s'agit pas dans votre cas de la prescription qui se compte par jours et non par heures. Dans ce cas le jour commencé compte pour un jour entier.

Par ce qui précède vous voyez que vous avez le droit d'exiger que l'hôtelier vous rembourse une piastre, surcharge exigée de vous par son commis.

PANAMA

QUESTION. — Quelles sont les raisons légales pour lesquelles la cour de Cassation de France a annulé le jugement prononcé, le 9 février dernier, par la cour d'Appel de Paris contre de Lesseps et autres, *Re les fraudes de Panama* ?

Avocat

RÉPONSE. — La principale raison pour laquelle la cour suprême a cassé cet arrêt est la prescription. L'offense dont on accusait Charles de Lesseps et autres avait été commise depuis plus de trois

ans et la prescription de trois ans couvre les délits de cette nature.

Il est vrai que des procédures avaient été prises contre les accusés avant l'expiration des trois ans, c'est-à-dire le 11 Juin 1891 ; mais la cour de Cassation a décidé que ces procédures n'avaient pas eu l'effet d'interrompre la prescription. Ces procédures étaient nulles parce qu'elles ne pouvaient pas s'appliquer au cas en question. Pour interrompre la prescription il aurait fallu avoir recours à la procédure spéciale indiquée par le code d'Instruction criminelle, c'est-à-dire à la *citation directe* devant la cour d'Appel. Au lieu de cette citation directe le procureur général avait adressé au premier président de la cour d'Appel un *réquisitoire tendant à informer sur les délits imputés aux accusés* et, sur ce réquisitoire, un conseiller de la cour avait, en vertu d'une délégation spéciale, procédé à l'instruction de la cause.

Voici la fin de l'arrêt de la cour de Cassation.

La Cour.....

Attendu.....

Qu'il y a lieu dès lors de reconnaître que le requis d'informer du 11 juin 1891 et l'instruction qui l'a suivi manquent de base légale et ne constituent que des actes nuls n'ayant pu avoir pour effet d'interrompre la prescription.

Que cet effet interruptif ne saurait d'ailleurs résulter de la citation du 21 novembre, plus de trois ans s'étant écoulés à cette date depuis l'époque où auraient été commis les délits imputés.

D'où suit qu'en se fondant sur le réquisitoire prémontré du 11 juin 1891 pour repousser l'exception de prescription soulevée devant elle par les demandeurs, la cour d'appel a formellement violé les dispositions des lois visées par le pourvoi ;

Par ces motifs,

Casse et annule l'arrêt de la cour de Paris, 1re chambre, en date du 9 février 1893 ;

Et, attendu la prescription acquise, dit qu'il n'y a lieu de prononcer un renvoi ;

Ordonne la mise en liberté des demandeurs, s'ils ne sont retenus pour autre cause.

Ainsi s'est terminée cette affaire qui a eu un immense retentissement dans toutes les parties du monde. De Lesseps et autres condamnés n'étaient pas les principaux coupables.

Ils n'étaient que les instruments dont on s'est servi pour corrompre une partie de la députation.

La partie du jugement relative à la procédure illégale adoptée par le procureur général, et sanctionnée par la cour d'Appel de Paris, (1) suggère à *l'Univers* les paroles suivantes qui sont très justes.

Mais ce qui ressort le plus clairement de l'affaire, c'est le blâme indigé par la cour suprême aux premiers juges et surtout au parquet général. Et ce n'est que justice. Il est impossible en effet au procureur général de sortir du dilemme suivant : ou bien ce haut magistrat a ordonné des poursuites sachant qu'elles ne pourraient aboutir et qu'elles étaient illégales, et alors il a manqué à son devoir de magistrat ; ou bien il a agi de bonne foi, en croyant que la procédure qu'il commençait était la seule qui devait aboutir, et alors c'est sa science juridique qui se trouve en défaut.

(1) Me Périvier, qui présidait au procès, est le même qui a condamné Mgr Gouth-Soulard, archevêque d'Aix, pour prétendus outrages faits à Mr Fallières alors ministre des Cultes.

LES CAUSERIES DU DOCTEUR

Par le Dr DEROUET

1 vol. in-12..... Prix : 75 cts

L'article qui suit est extrait de ce livre.

UN GRAND ENNEMI

Il est là, assis devant une table, l'œil morne, l'air stupide. Il regarde autour de lui et semble ne rien voir.

Si vous lui parlez, il peut à peine vous répondre ; il ne comprend pas, il n'articule que difficilement les mots.

Ses mains tremblent, il est sans force, il éprouve des fourmillements dans les jambes, et s'il veut marcher, sa marche est vacillante.

Mais voici qu'on lui apporte un verre dans lequel brille la liqueur qu'il aime : son œil se ranime, il boit, il boit encore, et toutes ses facultés s'exaltent. Les mots sortent plus facilement de sa bouche, il se réveille de son état d'hébétéude et d'insensibilité, c'est une résurrection.

Il boit encore.

Alors tout change à ses yeux, voilà que les personnes qui l'entourent prennent pour lui des formes nouvelles ; il ne voit plus que des visages menaçants, des animaux prêts à le dévorer.

Il fuit, ou bien il s'anime, il s'irrite, il fond sur l'ennemi imaginaire, et d'épouvantables malheurs peuvent survenir.

Et, quand cette folie est passée, quand l'action du poison est calmée, l'infortuné retombe dans son engourdissement, il est plus triste, plus sombre ; il est honteux de lui-même, il ne sent plus la vie que comme un insupportable fardeau, il se désespère.

Il voudrait renoncer à la liqueur perfide et il ne le peut pas, et il s'enfonce de plus en plus dans l'abîme,

Où il n'essaie d'en sortir que par un acte de désespoir qui jette l'épouvante autour de lui.

Voilà le résultat de l'absinthe ;

Voilà l'un des plus grands ennemis du jour.

Chose incompréhensible !

Nous sommes fiers de notre raison, et nous nous livrons à des habitudes qui l'altèrent, qui l'obscurcissent, qui la tuent.

Nous voulons être libres, nous estimons que la liberté est le plus grand des biens, et nous permettons à une liqueur d'être notre tyran, et nous en devenons les esclaves, tellement les esclaves, que nous allons à l'abrutissement, à la mort, sans nous résoudre à secouer et à briser la chaîne.

On demande la liberté à bien des combinaisons, on se bat pour elle, et on la perd volontairement devant un verre de liqueur.

Tels sont les contrastes que présente cet être qui est si grand de sa nature, et qui devient si misérable quand il se laisse aller à la pente de ses passions. Disons-le, si ce n'est pour nos lecteurs, au moins pour ceux à qui ils peuvent rendre le service de les prévenir du danger, l'absinthe est un triple poison.

D'abord parce que l'alcool, qui en forme la base, est un poison quand il est pur, un poison encore quand il est pris en excès ;

Ensuite, parce que la plante qu'on fait infuser dans l'alcool, et qui fournit la liqueur d'absinthe, est aussi par elle-même un poison ;

Enfin, parce que cette liqueur est très souvent sophistiquée et rendue plus dangereuse encore.

Mais ce que l'absinthe a de plus dangereux, c'est la tyrannie qu'elle exerce. D'abord on n'en boit qu'un ou deux petits verres par jour, et l'on a soin d'étendre d'eau la liqueur.

Au bout d'un certain temps, l'excitation agréable qu'elle produit ne peut plus s'obtenir qu'en diminuant la quantité d'eau ; on la prend donc de plus en plus forte ; on finit par la prendre pure.

Déjà l'on est esclave.

Les membranes muqueuses qui tapissent la bouche et le gosier deviennent insensibles ; il faut augmenter la dose pour réveiller leur sensibilité, et l'on arrive ainsi à trois, à quatre, à six, à huit verres par jour.

Alors l'appétit se perd, les aliments excitent le dégoût, il faut faire effort pour les ingérer, on ne mange presque plus.

Et l'on ne boit que davantage.

C'est un premier avertissement sérieux ; les forces diminuent, les membres tremblent, le sommeil est agité, la parole devient embarrassée.

Le malade consulte le médecin ou se raisonne lui-même ; l'abstinence des spiritueux, une nourriture succulente viennent à bout des premiers symptômes.

Mais le mal n'a pas plutôt diminué, et en même temps la frayeur, que l'habitude reprend son empire : on s'accorde un petit verre, puis deux, puis trois, tout en se promettant de n'aller pas plus loin, de revenir en arrière, non pas aujourd'hui, mais demain, mais bientôt.

Demain n'arrive jamais, et le mal reparait plus fort, plus effrayant. Ce ne sont plus les mains seulement qui tremblent, ce sont les jambes qui refusent leur service, c'est le tronc qui est atteint, c'est la tête qui se perd ; la stupour, l'hébétéude, les hallucinations terrifiantes, l'affaiblissement intellectuel apparaissent en même temps.

Deuxième avertissement.

Le médecin vient de nouveau, il parle avec plus d'autorité : il menace, et s'il est assez heureux pour obtenir du malade qu'il renonce à sa funeste habitude, il peut encore le sauver.

Mais combien peu l'écoutent ! un sur dix, peut-être.

L'esclave continue donc de traîner sa chaîne, après avoir fait quelques efforts pour la secouer. Il reprend ses habitudes, il cède à l'absinthe.

Dès lors tout est désespéré.

Ce sont des vertiges, des hallucinations, des troubles de la vue, des envies de vomir ; c'est l'amaigrissement.

L'estomac ne peut plus remplir ses fonctions, le foie s'altère, tout le corps tombe en ruine.

C'est un tremblement général, ce sont des accès de fureur ou une prostration complète de force ;

C'est l'idiotisme, la démence, et enfin la mort.

Quand on boit le premier verre d'absinthe, c'est le premier pas qu'on fait vers ce but.

On peut, sans doute, s'arrêter en chemin, on peut ne pas aller jusqu'à la tyrannique habitude ;

Mais qu'on n'oublie pas que l'absinthe, même prise à dose modérée, n'est jamais exempte de danger, qu'elle amène au bout d'un temps plus ou moins long des désordres dans l'économie, et particulièrement dans les fonctions digestives, qu'elle est telle qu'un savant médecin a dit :

L'absinthe, à dose même très modérée et de bonne qualité, doit être bannie de la consommation.

Si l'on dressait l'état des victimes de l'absinthe, on ferait une effrayante statistique :

Que de belles intelligences éteintes !

Que d'hommes morts avant l'âge !

Que de crimes commis !

Que de misères !

Les Chinois ont l'opium, nous avons l'absinthe. Vraiment nous n'avons pas le droit de nous moquer des Chinois.

ŒUVRES SPIRITUELLES

DU

PERE JACQUES NOUET

DE LA COMPAGNIE DE JESUS. — REVUES ET MISÉS DANS UN ORDRE NOUVEAU

Par le R. P. Henri POTTIER, de la même compagnie

Les *Œuvres spirituelles* du P. Jacques Nouet se trouvaient autrefois dans toutes les mains. C'était pour les âmes une nourriture forte et solide, qu'elles sont loin de trouver dans un trop grand nombre de livres de piété des temps modernes, si pauvres en fait de doctrine, si fades par le style qu'ont adopté leurs auteurs. — Les ouvrages du P. Nouet laissaient cependant quelque chose à désirer. On eût voulu y trouver une certaine unité d'ensemble et de détail qui ne ressortait pas assez, et voir supprimer des longueurs qui rendaient moins rapide la marche des pensées ; les types de beaucoup de phrases avaient aussi besoin d'être refondus et rajustés. C'est ce travail de remaniement qu'a entrepris le P. Henri Pottier ; et, de l'avis de tous, il l'a pu ne peut mieux exécuté, en composant, avec les livres du P. Nouet, des livres nouveaux qui, sous une forme abrégée, dans un ordre meilleur et avec un langage plus adapté du goût actuel, offrent tout ce que contenaient les *Œuvres* de son docte et saint confrère. Aussi, grand nombre d'archevêques et d'évêques entre autres S. Em. Mgr le cardinal de Rennes, NN. SS. de Tours, de Nantes, de Poitiers, du Mans, de Quimper, ont-ils tenu à féliciter le consciencieux réviseur.

Nouveau Cours de Méditations (Selon la méthode de saint Ignace) sur la vie de N. S. Jésus-Christ, à l'usage des personnes qui vivent dans le monde. — 2^e édition — 3 vol. in-12, de vii-520, 552 et 553 p. \$2.50

Introduction à la vie d'oraison, ou Conduite de l'âme dans les voies de Dieu, contenant toute l'économie de la méditation, de l'oraison affective et de la contemplation. — Nouvelle édition. — 1 beau vol. in-12, de xix-512 p. 75 cts

Dévotion envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou Etude de ses titres consolateurs et glorieux. — Nouvelle édition. — 3 volumes in 12, de xix-468, 434 et 492 pages. \$2.00

Le Chrétien à l'école du Calvaire. — Nouvelle édition. — 2 volumes in-12, de iv-392 et 354 pages. \$1.25

Le Chrétien à l'école du Tabernacle. — Nouvelle édition. — 1 beau vol. in-12 de 250 pages. 75 cts

Le Guide de l'âme en retraite. — Nouvelle éd. — 3 vol. in 12 de xxxiv-504, 492, 476 p. \$2.00

Retraite spirituelle de dix jours. — Nouvelle édition. — 1 vol. in-12 de xxxiv-350 pages. 63 cts

Pratique de l'amour de Dieu. — 1 volume in-12, de iv-372 p. Prix. 63 cts

En tout 15 volumes, prix \$10.50 — une remise, de 50 pour cent sera faite sur cette collection des ouvrages du P. Nouet, prise en une seule fois.

L'HYPNOTISME

ETUDE SCIENTIFIQUE ET RELIGIEUSE

Par l'abbé P. G. MOREAU

VICAIRE GÉNÉRAL DE LANGRES

OUVRAGE HONORÉ DE LETTRES

DE NN. SS. S. G. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

S. G. L'ÉVÊQUE DE LANGRES

S. G. L'ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, NOYON ET SENLIS

S. G. L'ÉVÊQUE DE FRÉJUS ET TOULON, ETC., ETC.

1 fort vol. in-12..... Prix : 95 cts.

L'HYPNOTISME est à l'ordre du jour.

On en parle dans les Académies et dans les salons. Pas une revue, pas un journal qui n'y consacre quelques pages. Depuis longtemps déjà, il a sa littérature.

Pas une ville où les hypnotiseurs ne fassent des conférences. C'est presque une épidémie dont les gouvernements se sont émus.

Pas une fête où on n'invite un hypnotiseur en renom.

Si l'on écoutait M. le professeur Liégeois, bientôt l'hypnotisme ferait la loi au Palais, comme il essaie de la faire à la Faculté de médecine ; et nous serions à la veille d'une véritable révolution dans la morale sociale. Aujourd'hui, il faut encore un magnétiseur, un suggestionniste. Demain, peut-être, un autre M. Liégeois publiera que l'action du monde extérieur sur les sens frappe le cerveau, de telle manière, que l'individualité disparaît pour faire place à la passivité absolue.

Enfin l'hypnotisme a été, l'an dernier, officiellement introduit dans la chaire chrétienne. Pour nous, prêtres, c'est un signe que l'heure a sonné de ne plus nous désintéresser dans cette question. Déjà, en effet, nous pouvons dire de l'hypnotisme ce qu'écrivait en 1853, du magnétisme animal, Mgr Guibert, alors évêque de Viviers : " Tant que ces opérations n'ont présenté que le caractère d'un exercice purement récréatif, ou que la curiosité n'y a cherché que les effets d'un fluide répandu dans la nature, notre sollicitude ne s'est point alarmée... Aujourd'hui il est de notre devoir de donner des avertissements..., de prémunir les fidèles contre les pièges du père du mensonge, de veiller à la pureté de la foi et à l'honneur du nom chrétien..." Aussi, aucun de nous n'a-t-il été surpris de voir S. E. le cardinal Richard honorer de sa présence la dernière conférence du R. P. Le Moyne à Saint-Merry, dont il bénissait ainsi et encourageait les efforts : " Vous emploierez tous les efforts de votre zèle sacerdotal, avait d'ailleurs écrit son vénérable prédécesseur dans le *Mandement* que je rappelais, et avant tout l'autorité de votre exemple, pour éloigner de ces damnables pratiques tous ceux de vos paroissiens qui seraient assez imprudents pour s'y livrer. " Quand l'exemple part d'aussi haut, c'est, je le répète, une obligation pour chacun de nous de faire entrer l'hypnotisme dans le programme de ses études théologiques, sous

peine de rester étranger au mouvement scientifique et religieux de son époque, et de compromettre sa mission auprès des âmes.

A peine né, en effet, l'hypnotisme s'est posé en adversaire du dogme chrétien. Aussi, je n'ai m'explique pas comment M. le docteur Bérillon s'est cru autorisé à affirmer, qu'en raison de leur libéralisme, les évêques de France avaient témoigné une grande sympathie "aux procédés thérapeutiques de l'hypnotisme," et surtout que "la cour de Rome...avait déclaré, dans ces derniers temps, que la réalité des phénomènes de l'hypnotisme était tout ce qu'il y a de plus incontestable et de mieux prouvé...que l'usage de l'hypnotisme était permis..." Il est vraiment regrettable que M. Bérillon ait négligé de nous indiquer où il avait découvert d'aussi intéressants documents. Pour ma part, j'aurais été curieux de les mettre en regard d'autres documents signés : Bérillon, Paul Bert, Régnaud, Bourneville, Luys, Richet..., où ces écrivains ne semblent noter leurs *observations* que pour saper plus sûrement par sa base l'édifice chrétien, où ils affectent non seulement le plus grand mépris de toute croyance religieuse ; mais ne savent même pas dissimuler leur joie à la pensée que leurs découvertes enterreront à jamais le miracle.

Ce n'est pas nous, en effet, qui avons poussé l'hypnotisme sur le terrain théologique, mais les hypnotiseurs, qui comptent s'en servir comme d'une nouvelle arme de guerre contre la foi catholique. Pas un, depuis le plus obscur jusqu'au plus illustre, qui ne nie hautement toute révélation, toute action d'une puissance et d'une nature supérieures, et qui ne prétende expliquer les faits miraculeux de l'Évangile par la grande hystérie et la suggestion. Donato n'est pas le seul à s'écrier : "Jésus fut le plus prodigieux des magnétiseurs...Jésus guérissait les infirmes en les magnétisant.

"Dans les temps les plus reculés, a écrit le docteur Botley, Jésus-Christ, les apôtres, les prêtres opéraient des guérisons par l'imposition des mains ; de même les pythonisses, les magiciens, etc..." Le docteur Bernheim, remarque M. le chanoine Lelong, qui, dans une première édition de son opuscule sur la *Suggestion*, semblait exempt de toute hostilité envers le surnaturel, dans sa seconde édition, attaque directement les miracles de Lourdes.

Avant de faire connaître à ses lecteurs les résultats de son *Étude historique, critique et expérimentale*, observe M. l'abbé Méric, le docteur Gibier déclare qu'il est l'adversaire implacable du merveilleux et du surnaturel ; il a des paroles amères, violentes, injustes contre le christianisme et la foi religieuse ; il ouvre son *Avant propos* par cette déclaration, écrite en lettres majuscules, pour frapper vivement l'attention de ses lecteurs : NOUS SOMMES L'ENNEMI DU MERVEILLEUX ET DU MYSTICISME, ET N'ADMETTONS PAS QU'IL PUISSE SE PRODUIRE RIEN EN DEHORS DES LOIS DE LA NATURE.

M. Paul Copin, collaborateur de la *Revue de l'hypnotisme*, et son collègue, qui signe sous le pseudonyme de Skepto, sont animés d'une telle haine que, à propos de l'hypnotisme, ils exhument toutes les objections, anciennes et nouvelles, contre le catholicisme.

"L'histoire nous rapporte, s'est écrié, au *Congrès des magnéti-*

seurs, M. Guyonnet du Péral, que le Christ fut forcé de s'y reprendre à deux fois pour faire une cure laborieuse ; " et, gravement, il le classe dans la catégorie des " volontistes, mystiques et spiritistes ! "

Tous, à la suite de Strauss, de M. Renan, de Karle Hase, assimilent les résurrections attribuées à N.-S. à de simples réveils de personnes en léthargie. Ils expliquent le changement de l'eau en vin aux noces de Cana par la suggestion ; les guérisons, par le magnétisme animal ; Notre-Seigneur opérant à la façon des magnétiseurs par l'imposition des mains, ou en touchant l'organe souffrant. La guérison de la femme affligée d'une perte de sang présente à leurs yeux toutes les allures et toutes les modalités des guérisons magnétiques modernes. En vain M. Bérillon cherche-t-il à s'abriter derrière MM. Guérmonprez et Desplats, professeurs à la Faculté catholique de Lille, qui " ont apporté, dit-il, d'importantes contributions à l'étude de l'hypnotisme et de la suggestion ; " lui et ses collègues font partie de ce groupe dont la devise est celle de Voltaire : " Ecrasons l'infâme ! " Pour eux, l'infâme c'est le surnaturel.

Malheureusement, un certain nombre de chrétiens, par suite de l'ignorance et de la fascination qu'exercent toutes les nouveautés embellies par la réclame, jouent avec l'hypnotisme, sans en soupçonner les danger. Chez d'autres, au contraire, d'une conscience délicate et qui veut suivre à la lettre ce conseil de saint Paul : " Evitez toute curiosité malsaine, et prenez garde de vous laisser séduire, " se manifeste une vive et légitime anxiété. Ils veulent être éclairés. Ils nous interrogent. Or, comment leur répondrons-nous, si nous n'avons nous-mêmes sur cette question que " des divagations, " comme me le disait, il y a quelques mois, un curé de Paris ?

C'est à remplacer ces divagations par des données scientifiques, que travaillent déjà NN. SS. les Evêques. C'est pour entraîner leurs prêtres vers l'étude de ces sciences nouvelles que S. E. le cardinal-archevêque de Paris avait autorisé le R. P. Le Moÿne à traiter l'hypnotisme en chaire ; que NN. SS. les archevêques et évêques de Paris, Reims, Lyon, Evreux, Oran, ont introduit cette question dans le programme des conférences diocésaines de l'année 1890 et de l'année 1891. " Il n'y a, me disait, au mois de juillet dernier, un savant prélat, il n'y a plus que deux choses qui m'intéressent dans la lecture des revues et des journaux : en politique, la question sociale ; en psychologie, l'hypnotisme. " — " Je lirai avec le plus grand plaisir votre travail sur *l'hypnotisme*, m'écrivait, à la date du 15 novembre dernier, un de nos plus savants évêques, question à l'ordre du jour, et qui, comme vous le dites, vaut la peine d'être traitée sérieusement. "

Malheureusement, les travaux dus à des plumes ecclésiastiques sont trop peu nombreux ; plusieurs même ne sont que des simples brochures, écrites dans un excellent esprit, mais à la hâte, ou sous un horizon trop restreint. C'est pourquoi, plusieurs ont estimé qu'à côté du *Mandement* de Mgr Sancha Hervas, évêque de Madrid-Alcala, des études de MM. Granclaude, Ribet, Méric, Lelong, Cla-

verie, Trotin, Léon Guillemet, Elie Blanc ; des RR. PP. Matignon, de Bonniot, Franco. Le Moyne, Touroude, il y avait place pour une nouvelle *Etude scientifique et religieuse* sur l'hypnotisme.

Les travaux des hypnotiseurs se comptent déjà par centaines. et chaque jour voit éclore " une contribution nouvelle à l'étude de l'hypnotisme. " Il faut que nous les suivions pas à pas, et que, sans nous laisser rebuter par l'aridité ou l'étrangeté du sujet, nous tenions au courant de leurs découvertes ceux de nos confrères qui n'ont ni le temps, ni la facilité de recourir aux sources.

Je m'efforce d'exposer, aussi nettement que le sujet me le permet, les théories des magnétiseurs, hypnotiseurs, suggestionnistes. Je note leurs observations les plus *franches*. Je les fais parler le plus possible. J'évite d'introduire dans cette exposition mes appréciations personnelles, ou certaines données métaphysiques douteuses et obscures, dont je trouve qu'on n'a déjà que trop abusé, et qui ne sont, la plupart du temps, que des trompe-l'œil.

Une étude religieuse termine cette étude scientifique ; chaque expérience nouvelle étant pour nos adversaires l'occasion d'épigrammes blessantes à l'adresse des croyants. Je dédaigne l'impertinence, mais je relève l'objection. Que faut-il penser de leurs théories sur les guérisons miraculeuses, sur les cas de possession, sur l'extase, sur les stigmates.....? Ces phénomènes ne sont-ils, comme ils le prétendent, que des effets nerveux amplifiés ? Est-il permis d'hypnotiser ? de se laisser hypnotiser ? Peut-on ne voir dans les phénomènes hypnotiques que le jeu normal des forces humaines agrandi par le sommeil nerveux ; ou l'action du démon est-elle nécessaire pour expliquer certains phénomènes ?

C'est aux sources que j'ai puisé. Je me suis vite aperçu qu'en hypnotisme, comme en toute espèce de questions, les auteurs se copiaient, sans le dire. En hypnotisme, cette supercherie est une véritable duperie. Il en résulte que le même fait, raconté cent fois par cent copistes différents, laisse croire aux lecteurs qu'il y a cent faits en faveur d'une expérience, alors que le rôle est toujours tenu par la même demoiselle Rosa, Esther, ou Elisa. C'est une répétition de la fable :

*...Le nombre d'œufs, grâce à la renommée,
De bouche en bouche allait croissant ;
Avant la fin de la journée,
Ils se montaient à plus d'un cent.*

J'ai donc écarté les copistes pour ne m'attacher qu'aux maîtres ou à leurs disciples autorisés.

C'est ainsi que pour l'Ecole de la Salpêtrière, et l'Ecole de Nancy, j'ai étudié les ouvrages de MM. Gilles de la Tourette et Botley. C'est dans le Dr Bernheim que j'ai étudié la suggestion ; dans le Dr Ochorowicz, la suggestion mentale ; dans le Dr Azam, ce qui regarde l'état second ; dans les docteurs Bourru, Burot, Luys, l'action des médicaments à distance ; dans le Dr Baréty, la force neurique rayonnante ; dans le Dr Régnaud, les différentes sortes de sommeil, et ainsi de suite. Autant que possible, je cite le passage du livre auquel j'emprunte chaque observation. Si je com-

mettais un oubli, je prie les auteurs de ne pas m'accuser de plagiat. Mon oubli serait involontaire.

Lucrece exprime par une belle image le lien qui rattache les générations passées aux générations à venir. Il nous montre les coureurs antiques s'élançant dans la carrière et tenant dans leurs mains un flambeau ; puis, lorsqu'ils arrivent épuisés au terme de la course, ils remettent à d'autres, qui le portent plus loin, le flambeau qu'ils laissent échapper d'une main défaillante.

Et quasi cursores vitæ lampada tradunt.

Pour nous prêtres, ce flambeau c'est le dépôt du dogme catholique tel que le Saint-Siège l'enseigne et l'explique ; tel que notre Evêque nous l'a confié au jour de notre sacerdoce. Puissé-je avoir continué l'œuvre à laquelle mes aînés ont donné leur part d'efforts et de dévouement ! C'est toute mon ambition.

En la fête de saint Jean l'Evangeliste, 27 décembre 1890.

P. G. MOREAU, vic. gén. hon.

BIBLIOTHEQUE THEOLOGIQUE voir page 376

HISTOIRE DE L'EGLISE

Par le Cardinal HERGENROTHER

7 volumes in-8 de 550 pages chacun.....Prix : \$13.00

La Dogmatique, par le docteur M.-J. SCHEESEN, professeur au séminaire archiepiscopal de Cologne. 4 très forts et beaux volumes in-8. Prix \$7.50

Cet ouvrage est à mettre, de l'avis de tous les maîtres en théologie qui l'ont étudié, au rang des plus parfaits.

TOME I. — Le premier volume est une introduction à la théologie ; il répond au traité des Prolégomènes. L'objet en est : la *Connaissance théologique*.

TOME II. — Le second volume contient le traité de *Deo* avec ses deux inévitables parties : l'unité de la nature, la trinité des personnes.

TOMES III et IV. — Ces deux volumes contiennent les trois livres ou traités suivants :

A. *Relations fondamentales et originaires de Dieu avec le monde, ou fondation sur la terre de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel.*

B. *Le péché et le royaume du péché dans son opposition à l'ordre surnaturel du monde.*

C. *L'humanité déchue rachetée par Jésus-Christ ou rétablissement et consommation de l'ordre surnaturel par le Fils de Dieu incarné.*

Histoire des Dogmes, par le docteur Joseph SCHWANE, professeur à l'université de Munster. In-8 de III-796 pages. Prix : \$1.88

Le docteur SCHWANE rapporte les dogmes à ces quatre chefs : Dieu, le Rédempteur, l'homme et l'Eglise, et il en fait l'histoire par périodes de temps. Ainsi, son premier volume passe successivement en revue tous les principaux dogmes : 1° Sur Dieu ; 2° sur Jésus-Christ ; 3° sur l'homme ; 4° sur l'Eglise et les sacrements ; et les conduit depuis le commencement de la prédication évangélique jusqu'au Concile de Nicée.

Droit Canon, par le docteur Frédéric H. VERING, professeur des deux droits à l'Université catholique d'Heidelberg. 2 très forts et beaux volumes in-8 avec une excellente table. Prix : \$3.75

Ce cours de Droit Canon, bien à jour, est des meilleurs, et nous y trouverons un excellent guide : il est surtout indispensable aux prêtres et aux avocats catholiques qui vivent dans des pays mêlés de protestants. Il contient, en effet, outre le droit ecclésiastique catholique, le droit ecclésiasti-

que protestant, il met en regard des principes du droit catholique les déviations et les divergences du protestantisme, afin de montrer comment on a essayé, de nos jours surtout, d'imposer à l'Eglise catholique les principes du droit ecclésiastique protestant.

En résumé, le docteur Véring a surtout voulu faire un livre qui réponde aux nécessités pratiques du temps présent.

Patrologie, par le docteur Alzog, professeur de théologie à l'Université de Fribourg. Un fort volume in-8. Prix : \$1.88

C'est l'histoire de la littérature chrétienne divisée en quatre périodes. La première comprend l'origine de la littérature chrétienne ou le temps des apôtres; la seconde, le progrès et le perfectionnement de cette littérature apologetique; la troisième, l'apogée de la littérature patriotique, depuis le premier Concile œcuménique de Nicée jusqu'à la mort du pape Léon le Grand (325-461); la quatrième, la décadence de la littérature des Pères dans l'empire romain jusqu'à la restauration sous une forme nouvelle de la littérature chrétienne chez les peuples romains et les peuples germains.

Pour chaque auteur le docteur Alzog donne une courte notice biographique, la liste de ses écrits avec leur argument leur analyse, leur critique, etc.

Théologie morale, par le docteur J. Ev. PRUNER, supérieur du séminaire d'Eichstœt 2 forts volumes. Prix : \$3.75

« Nous avons fait en sorte que notre travail, tout en restant dans les limites d'un simple manuel, fût suffisamment complet et pratique pour répondre aux nécessités journalières des prêtres employés dans le saint ministère. Mais en nous efforçant de remplir cette double tâche, nous nous sommes abstenu d'élucider en détail les parties qui rentrent dans la théologie pastorale et le

droit canon; nous ne les avons abordées qu'autant qu'il le fallait pour illuminer certaines questions de morale qui auraient pu, sans cela, être envisagées d'une manière inexacte ou defectueuse. »

L'auteur divise son livre comme suit :

I. Des actes humains considérés en eux-mêmes et dans leur dépendance à l'égard de Dieu : 1° le libre arbitre; 2° moralité des actes humains; 3° la conscience; 4° de la loi; 5° caractères surnaturel et méritoire des actes humains.

II. Des vertus et des péchés.

III. Des devoirs. Cette troisième partie est naturellement la plus développée, et forme, en étendu, les trois quarts de l'ouvrage: elle suit, pas à pas, les dix commandements de Dieu.

Théologie fondamentale ou Apologetique, par le docteur HERTINGER, professeur à l'Université de Wurzburg. Tome 1^{er}. Un beau vol. in-8 de 599 p. Prix : \$1.88

Dans une introduction de soixante pages, le docteur professeur expose : 1° la *Notion* de la THÉOLOGIE; sa *tâche*, sa *méthode*, sa *division*: 2° La *Notion* de l'APOLOGÉTIQUE, sa *méthode*, sa *division*, son *histoire*. On y trouve cités avec leurs noms et les titres de leurs ouvrages, tous les auteurs qui, depuis le premier siècle de l'Eglise jusqu'à nos jours, ont traité du sujet ou en ont touché.

L'ouvrage forme trois grandes divisions, sous ces titres :

1° Examen de l'idée de la Religion et de la Révélation considérée en elle-même :

— Livre I^{er}. 2° Idée de la Révélation apportée au monde par Jésus-Christ :— Livre II^e. 3° Idée de la période suivante, des révélations fausses qui se sont produites avant et après Jésus-Christ :

Nous lisons dans les ETUDES RELIGIEUSES DES PÈRES JÉSUITES (n^o de septembre 89) l'admirable appréciation suivante de l'*Histoire de l'Eglise* du Cardinal Hergenrœther, nous citons :

Les trois premiers volumes de cette remarquable *Histoire de l'Eglise* ont paru pendant la suppression des Etudes; ils n'ont pas été moins bien accueillis en France qu'en Allemagne, où l'ouvrage tout entier est parvenu rapidement à sa troisième édition. Le tome IV, publié récemment, comprend la fin de la 5^e période de Grégoire VII à Boniface VIII, avec le commencement de la période suivante, qui nous mène jus qu'aux premières années du siècle (1517). On y trouve, après un premier chapitre sur l'épiscopat et les ordres religieux, l'histoire des croisades

et leurs résultats; des détails pleins d'éruition sur les nombreuses sectes écloses au moyen âge; un tableau fidèle de la vie scientifique de saint Thomas et de saint Bonaventure; un résumé impartial du procès des Templiers, enfin un exposé lumineux de la triste période du grand schisme d'Occident.

Dans ces pages où la sagesse des jugements marche de pair avec la sûreté des informations, le savant archiviste du Vatican se propose de mettre en lumière la vie intérieure de l'Eglise et le mouvement des idées dans la société chrétienne. Toutes les questions controversées sont élucidées avec une haute impartialité: après chaque paragraphe, l'éminent historien indique les sources principales et les travaux les plus remarquables, en y ajoutant parfois une appréciation critique. On ne saurait indiquer à ceux qui étudient l'histoire ecclésiastique un ouvrage plus rempli de renseignements précis et d'une doctrine plus sûre; le public français sera reconnaissant à M. l'abbé Belet d'en avoir entrepris la traduction.

Voici maintenant l'appréciation du *Polybiblion* sur le tome IV^e:

Histoire de l'Eglise, par S. Em. le cardinal HERGENROTHER. T. IV. Paris.

Le tome quatrième de l'*Histoire de l'Eglise* du cardinal Hergenrother, traduite par M. l'abbé Bellet, comprend les temps écoulés depuis Grégoire VII jusqu'au commencement du seizième siècle. Il est divisé en deux périodes: l'une de Grégoire VII à Boniface VIII, où "tout ce qui s'est fait de grand à cette époque, dans la science et dans la vie religieuse, porte la vive empreinte du christianisme"; l'autre de Boniface VIII à Léon X, époque qui montre l'affaiblissement de l'autorité pontificale, les progrès d'un pouvoir temporel, d'une société civile qui, en prenant conscience de sa force, la retourne contre l'Eglise, le déchaînement du génie révolutionnaire, partant la décadence des travaux scientifiques et le caractère plus général de l'hérésie qui pénètre plus avant dans les esprits.

Je l'ai déjà dit: ce qui caractérise l'*Histoire de l'Eglise* du cardinal Hergenrother, c'est qu'on y trouve moins le récit des faits, dont les principaux seuls sont indiqués que l'indication des grands mouvements dans la politique, les idées et les institutions qui se développent: là on rencontre des résumés substantiels, des notions précises, des jugements toujours marqués au coin de l'esprit le plus droit. L'auteur ne s'égare pas dans les thèses plus que hasardées; il sait condamner, tout en l'expliquant, le népotisme d'un Sixte IV et la vie irrégulière, scandaleuse, d'un Alexandre VI.

L'appréciation du savant Préfet des Archives du Vatican vient donner raison à ceux qui, contre de téméraires assertions, défendaient, au sujet de ce pape, l'honneur même des études historiques. Les reproches que des journalistes adressaient alors à ceux qui combattaient des réhabilitations impossibles à accepter dans l'état actuel des connaissances, oseront-ils se produire contre un cardinal mis par Sa Sainteté Léon XIII, après la publication des ouvrages qui ont fait sa renommée, à la tête de ses Archives? (*Polybiblion.*)

N. B — Une remise de 50 pour cent sera faite sur tous les ouvrages de la Bibliothèque théologique.

TRIOMPHE DE LA FOI

PAR LE

R. P. Marin de Boylesse S. J.

1 vol. in 12.....Prix : 50 cts

LE DARWINISME

ET

L'ORIGINE DE L'HOMME

PAR

M. l'abbé Lecomte

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts

GAUTHIER DE LA CALPRENEDE

I EN QUERCY. (suite)

Alix prit dans un bahut sculpté la tapisserie et les pelotons de laine de sa tante, et les lui donna ; puis elle s'assit à ses pieds, sur un petit pliant, et se mit à faire un grand filet destiné à préserver des oiseaux certaine treille de raisin muscat, orgueil du château de Montdragon. Quant au chapelain, il ouvrit le livre et lut d'une voix fort monotone la vie du saint du jour. Gauthier, assis un peu à l'écart, regardait le groupe que formaient les hôtes du vieux château, et les rêveries que lui suggérait ce tableau l'empêchaient d'écouter la lecture du chapelain. Il lui semblait voir les trois Parques tenant en main le fil de sa vie ; et, quand madame de Montdragon posait sa tapisserie représentant un semis de gros œillets sur fond noir, et, prenant les ciseaux pendus à sa ceinture, coupait une aiguillée de laine, il l'eût volontiers priée de n'en rien faire. Puis, regardant Alix, resplendissante de jeunesse et de beauté, et entourée de ces graves personnages vêtus de noir, il se représentait Proserpine, alors qu'enlevée aux prairies de la Sicile, elle se vit transportée dans le sombre royaume.— Mais là s'arrêtaient les allusions mythologiques, le chapelain ni lui-même ne pouvant en aucune façon représenter Pluton.

La lecture finie, une des duègnes se leva, et alla appeler les valets et les servantes, qui venaient de finir leur besogne et leur souper. Ils entrèrent, au nombre d'une quinzaine. Le chapelain dit la prière au salon, la pluie ne permettant pas d'aller à la chapelle, et madame de Montdragon, après avoir donné l'eau bénite à tous ses serviteurs, les envoya se coucher, en leur recommandant bien de prendre garde au feu et d'éteindre les chandelles, non pas en soufflant, mais avec les éteignoirs, de crainte des étincelles.

Quand ils furent tous partis, le chapelain dit qu'il allait se retirer dans sa chambre pour écrire à M. de Besnac, et madame de Montdragon, retournant le sablier, qui venait de se vider, déclara qu'on veillerait une heure en l'attendant, mais pas une minute de plus. "Je suis sûre qu'il est fort tard," dit-elle. "Que c'est donc ennuyeux de ne pas savoir l'heure qu'il est ! Depuis que l'horloger a emporté la pendule, tout est détraqué ici. Avez-vous une montre beau neveu ?"

"Hélas ! non, ma tante," dit Gauthier. "Ce sera la première emplette que je ferai à Paris."

En ce temps-là, du reste, les montres étaient fort rares, et le comble de l'élégance consistait à en porter deux à la fois.

"Savez-vous jouer aux échecs ?" dit la châtelaine à Gauthier.

"Fort mal, ma tante. Je n'ai absolument qu'un talent de société : c'est de conter des histoires. Si vous le permettez, je vous en dirai une, que j'ai lue tantôt dans votre bibliothèque."

"Quel plaisir !" s'écria Alix. "Est-ce une histoire vraie ?"

"Certainement," dit Gauthier ; "elle s'est passée ici même, il y a plus de trois cents ans, s'il faut en croire le chroniqueur. Vous devez la connaître, madame : c'est celle d'Érambert de Montdragon, qui fut à la croisade."

“ J'en ai entendu parler jadis, ” dit madame de Montdragon ;
“ mais je m'en souviens à peine, et je l'entendrai volontiers. ”

Alors, approchant son siège de la table, Gauthier commença son récit selon les règles de l'art, en disant tout d'abord : Il était une fois... puis, donnant l'essor à son imagination gasconne, il broda si bien l'histoire du croisé, que le naïf chroniqueur qui l'avait autrefois écrite ne l'eût pas reconnue. — Les deux fileuses, plus d'une fois, cessèrent de filer ; l'aiguille tomba des doigts de la châtelaine, et la navette s'arrêta dans les blanches mains d'Alix, tandis que ses yeux fixés sur Gauthier, et son jeune et candide visage reflétaient toutes les péripéties du roman. Animé par le succès, le jeune homme ne tarissait pas : les grands coups d'épée, les catastrophes et les merveilles allaient se multipliant, lorsque, d'un furtif regard, Alix vit le sablier prêt à marquer l'heure fatale du coucher. Vite elle interrompit le narrateur :

“ Vous allez vous fatiguer, mon cousin, ” lui dit-elle : “ permettez que je vous offre à boire. ”

Et, tirant prestement du buffet un flacon et un verre, elle versa au conteur une rasade de vin de paille, et, tout en lui tendant le verre de la main gauche, de la main droite, et sans faire semblant de rien, retourna le sablier. Elle savait fort bien que M. l'abbé était long à écrire, et elle voulait entendre la fin du conte. N'en eussiez-vous pas fait autant à sa place ?

Il finit, ce conte, comme toutes choses finissent, et, au moment où il finissait, l'abbé rertrait dans la grande salle, sa missive à la main, et les derniers grains de sable tombaient. La compagnie se sépara, et chacun alla rêver, l'abbé à ses vieux souvenirs de voyage, la châtelaine à sa lessive sauvée de l'orage, les deux vieilles fileuses à leur quenouille restée inachevée, Alix au héros du conte, et Gauthier de la Calprénède à la belle Alix aux yeux noirs.

La pluie tomba presque toute la nuit. Dès que le jour parut, madame de Montdragon, qui était toujours la première levée, s'hâilla plus vite, fit sa prière plus courte qu'elle n'était accoutumée, et se rendit dans la chambre de sa pupile. Au lieu d'avoir à la gronder comme d'habitude pour l'éveiller, elle la trouva debout et se coiffant devant un petit miroir, vêtue seulement d'une robe légère, et ses petits pieds nus dans ses pantoufles.

“ J'ai à vous parler, Alix, ” dit madame de Montdragon. “ Recouchez-vous, ma fille : car, vêtue ainsi, vous courez fortune de vous enrhummer. ”

Alix, étonnée de l'air solennel de sa tante, obéit, et lui demanda comment elle avait dormi.

“ Je n'ai point fermé l'œil de la nuit, ” dit madame de Montdragon, “ et c'est vous qui en êtes cause, mademoiselle. ”

“ A Dieu ne plaise ! chère tante, ” s'écria la jeune fille : “ si j'ai eu le malheur de vous donner de l'ennui, c'est bien à mon insu. ”

“ Je n'en doute pas, mon enfant, ” dit madame de Montdragon en lui tendant la main.

Alix baisa cette main et la garda dans les siennes.

“ Alix, ” reprit la tante, “ vous êtes avec moi depuis tantôt douze ans sur le pied d’une fille, et vous devez me rendre cette justice qu’j’ai toujours agi envers vous très maternellement. ”

“ Oh ! certes oui. ” dit Alix, “ et j’en serai reconnaissante toute ma vie. ”

“ Vous avez quinze ans, ” reprit madame de Montdragon : “ vous n’êtes plus une enfant. D’ici à peu d’années il faudra vous établir. Avec le bien que vous avez, et, j’ose le dire, étant la fille le mieux apprise de tout le Quercy, vous pouvez espérer un bon mariage. Sans vouloir vous forcer en rien, j’ai préparé pour vous une alliance des plus sortables. Si vous la refusez, vous trouverez aisément l’équivalent ; mais il ne faut pas qu’une romanesque fantaisie se jette à la traverse de mes projets et gâte votre avenir. et que vous alliez favoriser les rêveries d’un petit cadet qui n’a que la cape et l’épée. ”

Alix ouvrait de grands yeux.

“ Je ne sais ce que vous voulez dire, ma tante, ” dit-elle. “ Je ne connais pas ce M. Cadet. ”

“ Cadet n’est point son nom, mais bien sa qualité, ” dit madame de Montdragon. “ En un mot, mademoiselle, je vous défends d’encourager les impertinentes espérances que j’ai lues hier soir dans les yeux de Gauthier de la Calprenède ; et, afin que l’occasion manque à ce papillon de continuer à se brûler à la chandelle, vous resterez au lit jusqu’après son départ, et vous passerez pour malade. Je vous défends de regarder par la fenêtre. Tout ceci, mon enfant, est pour votre plus grand bien. ”

“ J’en suis assurée, ma tante, ” dit Alix, “ et je vous obéirai de point en point. Mais, vrai, je ne pensais pas que M de la Calprenède fût amoureux de moi. ”

“ Je n’ai pas dit cela ! ” s’écria madame de Montdragon. “ Gardez-vous d’employer de pareils termes, mademoiselle ! ils ne conviennent pas à une fille de qualité. — Allons, rendormez-vous, fillette, et soyez sage ! ”

Elle l’embrassa au front, borda ses couvertures comme on fait aux enfants, tira les rideaux, et s’en alla chez elle, après avoir soigneusement refermé la porte.

Alix pleura un peu, sans savoir pourquoi ; puis elle prit son chapelet, se recommanda à Notre-Dame de Roc-Amadour, et, ses quinze ans aidant, se rendormit si bien, que sa tante eut toutes les peines du monde à l’éveiller à neuf heures et demie.

La chapelle du château de Montdragon était située à l’extrémité de la terrasse, et sa petite cloche, placée dans un campanile rustique, avertit les habitants du château que la messe allait commencer. Ils arrivèrent tous, et Gauthier comme les autres. Il pria de son mieux, mais il eut de grandes distractions, et regarda souvent du côté de la porte, espérant toujours voir arriver la dame de ses pensées. — Elle ne parut pas. Le chapelain et madame de Montdragon lui tinrent seuls compagnie à déjeuner, et la châtelaine, en lui versant le coup de l’étrier, lui remit une petite bourse en peau d’Espagne, qui contenait quatre louis. — (à suivre)

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs

RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

ELEMENTA JURIS CANONICI

AD USUM

GALLIÆ SEMINARIORUM

AUCTORE

D. CRAISSON

2 vol. in-12.....Prix : \$1.38

BIBLIA SACRA

VULGATAE EDITIONIS

SIXTI V PONTIFICIS MAXIMI

JUSSA' RECOGNITA

ET

CLEMENTIS XIII

AUCTORITATE EDITA

1 fort vol in-8.....Prir: \$1.25

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES

COURS

COMPLET D'INSTRUCTIONS

D'APRÈS LE PLAN, LA MÉTHODE

ET SOUVENT LE TEXTE DU CATHÉCHISME DU

CONCIL DE TRENTE

Par M. l'abbé Gaussons

chanoine honoraire de Bordeaux,
membre de l'Académie de sciences, belles-
lettres et arts de cette ville

Seconde édition. 2 vol. in-22.....\$1.00

CINQUANTE-DEUX

HOMELIES

POUR

LES CINQUANTE-DEUX DIMANCHES DE L'ANNEE

PAR

M. l'abbé Gaussons

1 beau vol. in-12.....Prix \$0.75

INSTRUCTIONS

POUR

LES PRINCIPALES FETES DE L'ANNEE

et particulièrement pour les

FETES de N.-S. DE LA T S VIERGE ET I NS SAINTS

PAR

M. l'abbé Gaussons

1 vol. in-12.....Prix : \$0.75

LITURGIQUES

ou explications,

A L'USAGE DES FIDÈLES,

de tout ce qui se rapporte au culte et
principalement au

SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

Par M. l'abbé Gaussons

1 vol. in-12.....Prix : \$0.75

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, EDITEUR, :PARIS

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**LE QUART D'HEURE DU CHRETIEN****PRIÈRES, MÉDITATIONS ET SERMONS**

Renfermant les plus belles Pensées des Saints.Pères
et de nos grands Auteurs sacrées sur les sujets les plus appropriés
aux besoins actuels

1o POUR LES DIMANCHES ET LES FÊTES*De N.-S., de la Sainte-Vierge et des Saints***2o POUR CHAQUE JOUR DE L'AVENT et du CAREME***Préparation aux Fêtes de Noel et de Pâques***3o POUR PLUSIEURS RETRAITES***Table d'Instructions***Par M. l'abbé J.-B. DESBOS**auteur du *Livre d'Or des âmes pieuses* (deuxième édition), et autres ouvrages.CURÉ DE PONT-FRONENTIÈRE (*Ardèche*)

1 beau vol. in-18 de 1060 pages, orné d'une grav., papier fin \$1.00

Ouvrage honoré de nombreuses approbations épiscopales

Comme son aîné, le *Livre d'or des âmes pieuses*, ce nouveau livre de M. l'abbé Desbos va obtenir les suffrages que lui souhaitent nos pieux et doctes évêques. Ce précieux manuel de piété et de science religieuse n'est-il pas, en effet, le complément indispensable du premier ? Les âmes d'élites qui désirent toujours s'instruire et se perfectionner dans la science du salut seront charmées d'y trouver, sous une forme agréable de méditations et de sermons, la suave et forte doctrine des chefs-d'œuvre qu'elles aiment tant à lire, mais qu'elles ne peuvent pas facilement se procurer.

Si tous les prêtres comprennent l'utilité de cet ouvrage, comme un grand nombre nous l'ont déjà prouvé, il deviendrait bientôt un *nouveau Goffiné* entre les mains des pasteurs des fidèles, *Goffiné* plus complet et plus approprié aux besoins des temps présents. La lettre suivante, qui résume à elle seule d'une manière parfaite toutes celles que nous avons déjà reçues, en est la preuve la plus évidente. Que le vénéré signataire, dont nous ne pouvons donner le nom par discrétion, nous pardonne de livrer ainsi sa courte lettre à la publicité : « *Merci à l'auteur et à l'éditeur du QUART D'HEURE DU CHRETIEN. Le temps pascal ne m'a pas permis de parcourir assez ce beau livre pour en faire l'éloge mérité. Mais ce que j'en ai vu me ravit d'admiration et de reconnaissance. C'est un prodige de typographie. Cet admirable volume (qui est un livre de poche) parfaitement imprimé, contient largement la matière de quatre volumes.—Quant au fond, un sermon choisi pour chaque dimanche et fête de l'année avec l'office du jour, etc... C'est une bibliothèque chrétienne et même ecclésiastique. Donc, je voudrais voir ce bel ouvrage aux mains de tous mes confrères et de tous les bons chrétiens. Aussi je viens déjà de le recommander autour de moi.*

« Agréé, etc., B....., chan., curé-doyen du Gd F. (Ille-et-Vilaine).

JULES VIC, éditeur, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

Méditations à l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres

Par **L. BRANCHEREAU**, supérieur du grand séminaire d'Orléans

Elles ont pour objet : 1° Les Vérités fondamentales ; 2° les Vertus ; 3° les Exercices de piété ; 4° l'Année liturgique ; 5° les Mystères de la Sainte Vierge, 6° les Saints ; 7° l'Etat ecclésiastique.—2ÈME ÉDITION
 quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, \$3.00 reliés \$4.00

POLITESSE ET CONVENANCES ECCLÉSIASTIQUES

Par **L. BRANCHEREAU**

7 édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix : 88 cts

VICTOR REYTAUX & FILS, éditeurs, Paris

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

LE PRÊTRE

ET

LA VIE D'ÉTUDE

PAT

M. Pabbé Moussard,

*aumônier du Sacré-Cœur de Besançon,
 ancien professeur d'écriture sainte au Grand Séminaire.*

1 vol. in-8.....Prix : \$1.00

ARCHEVÊCÔE DE BESANÇON,

Cher et vénéré chanoine,

Il vous appartenait de dire, comme vous venez de le faire, la nécessité, les avantages et le charme de la vie d'étude pour le prêtre. Cette vie, c'est la votre depuis un demi-siècle. Le mérite principal et l'autorité de votre livre se trouvent là : il n'y a pas une page dont vous n'avez pour ainsi dire une journalières et personnelle expérience.

Si parfois votre langage paraît austère, ceux qui vous connaissent ne vous accuseront point de vouloir faire porter à vos frères un fardeau que vous ne sachiez pas le premier à porter vous-même.

Aussi votre livre sera accueilli partout comme une œuvre sacerdotale, pleine de sincérité et d'à-propos. Il est digne du meilleur succès, et je le lui souhaite de tout cœur.

Veillez recevoir, cher et vénéré chanoine, avec mes félicitations et mes vœux l'assurance de mes sentiments d'estime et d'affection.

† ARTHUR-XAVIER, archésèque de Besançon:

ACTUALITES

OU

REPONSES AUX OBJECTIONS DE LA SCIENCE ANTICHRÉTIENNE

Par **M. LABBÉ AUBIN**

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts

LIBRAIRIE CASTERMAN

TOURNAI BELGIQUE

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

MEDITATIONS

POUR TOUS

LES JOURS DE L'ANNEE

COMPOSÉES D'APRÈS LES ÉCRITS DE

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI,

*à l'usage des communautés religieuses, des ecclésiastiques et de toutes
les âmes qui aspirent à la perfection*

Par le R.P. BRONCHAIN

3 vol. in-12.....Prix : \$2.00, reliés \$2.75

LES PLUS BELLES PRIERES

DE

St ALPHONSE DE LIGUORI

RÉUNIES DANS UN ORDRE MÉTHODIQUE ET FORMANT

UN MANUEL COMPLET

POUR

CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE, CHAQUE MOIS,
les divers temps de l'année et les principales circonstances de la vie

Par le Rév. P. Saint-Omer,*rédeemptoriste.*

42ème édition.—1 beau volume in-18 de 673 pages

PRIX DES DIVERSES RELIURES

Toile gaufrée, tranche rouge.....	\$1.00
Basane grise, tranche marbrée.....	1.00
“ noire, tranche dorée.....	1.25
Chagrin noir, tranche dorée.....	2.00
“ 1er choix, noir, tranche dorée.....	2.50
“ “ Lavallière, tranche dorée.....	2.75
“ “ souple, tranche dorée.....	3.00
“ “ capitonnée, tranche dorée.....	3.00
Maroquin glacé, capitonné, tranche dorée.....	4.50